

Trois-Rivières et Haut-Saint-Maurice: Beau d'abord, puis nuageux vers la fin de l'après-midi avec neige dans le nord de la région. Vents de l'ouest et du sud-ouest de quinze milles à l'heure. Maximum à Québec: 22; à Trois-Rivières: 20.

COURTOISIE DE LA
Charbonnerie St-Laurent, Ltée
Rue Du Fleuve Téléphone: 437

28e ANNÉE — No 92

TROIS-RIVIERES VENDREDI 18 FEVRIER 1949

3 SOUS LE NUMERO

Le Nouvelliste

Qualité Quantité
SERVICE

Appellez 437

Charbonnerie St-Laurent, Ltée
Rue Du Fleuve Téléphone: 437



Trente personnes blessées dans une émeute en Italie

L'hon. Duplessis déclare qu'il se pratique au Canada une immigration pro-soviétique déguisée

Une campagne pour faire venir des agents soviétiques, dit-il

Québec, 18. (De notre correspondant parlementaire) — Amène sur le terrain de l'immigration par M. René Chénaillet, député de Québec, lors de l'on parlait des agences commerciales de la province à l'étranger, l'hon. Duplessis a déclaré hier soir qu'il "est incontestable qu'il se pratique actuellement une immigration pro-soviétique déguisée. Une partie importante des immigrants, dit-il, vient ici pour faire de la propagande soviétique. L'immigration n'est pas assez sélective et il y a une campagne bien préparée et hypocrite pour favoriser la venue des agents soviétiques. On s'aperçoit un jour, mais il sera trop tard."

M. Chénaillet a réclamé une Immigration Française, Suisse, Belge ou Allemande, pour contrebalancer l'immigration russe qui se pratique actuellement et qui vise à renverser l'équilibre de notre population. Cette déclaration fut faite alors que la Chambre étudiait les crédits du ministère du Commerce et de l'Industrie. On était à l'étude d'un projet de loi concernant les dépenses pour le maintien des agents de la province à l'étranger.

Le ministre M. Paul Beaulieu dit que l'agent de New-York avait un grand territoire à couvrir.

Le massacre eut été terrible si les Allemands avaient envahi l'Angleterre, écrit Churchill

New-York, 18. (P.A.) — Winston Churchill écrit dans ses mémoires de guerre que "le massacre aurait été des deux côtés si les Allemands avaient envahi l'Angleterre". Le premier ministre d'Angleterre, dans une lettre adressée au président Roosevelt, déclare que si les Allemands avaient envahi l'Angleterre, le massacre aurait été terrible. Il y aurait certainement eu plusieurs victimes de plus.

Je me suis souvent demandé ce qu'il en serait arrivé si 200.000 Allemands s'étaient lancés à l'assaut de nos plages, écrit-il. "Il n'y aurait eu ni mer ni quartier. Ils auraient employé la terreur, et nous étions prêts à recourir aux dernières extrémités. Je me proposais de lancer le mot d'ordre: "Vous pouvez toujours en amener un avec vous". J'aurais même calculé que les horreurs d'une telle scène auraient, en dernier ressort, fait pencher la balance des Etats-Unis."

Il déclare qu'en préparant la défense contre l'invasion, sa plus grande crainte était que les Allemands débarquent sur les plages de puissants chars d'assaut, que les

Un Canadien arrêté pour vol de bijoux

Beverly Hills, Calif., 18. (P.C.) — La police a annoncé aujourd'hui la découverte de bijoux estimés à plus de \$100.000 et des fourrures dans la chambre d'un Canadien en état d'arrestation à Cleveland.

Le chef de police, Clinton Anderson, a dit que la découverte avait été faite à une adresse donnée aux officiers de police de Cleveland par Gerald Graham Dennis, alias Jerry McKay.

Le roi n'ira pas en convalescence dans l'île de Malte

Londres, 18. (Reuters) — Le Palais de Buckingham a déclaré officiellement aujourd'hui qu'il n'y a rien de vrai dans les rapports voulant que le roi aille à Malte pour sa convalescence.

Des cercles intimes de la cour ont déclaré que le roi n'ira pas en convalescence dans l'île de Malte. Le roi souffre de la jambe dont le roi souffre et se retire dans la paix et la quiétude de sa maison à Sandringham. Même si sa convalescence peut être encore longue, on ne croit pas qu'il veuille changer de climat.

Ambassadeur du Canada au Mexique

Mexico, 18. (P.C.) — M. Charles Pierre Hébert nouvel ambassadeur du Canada au Mexique est arrivé à Mexico, hier soir, venant de Cuba. Des fonctionnaires du Foreign Office mexicain l'ont rencontré à l'aéroport. Il présentera ses lettres de créance au président Miguel Alemán la semaine prochaine.

Adoption définitive du bill de Terre-Neuve

Ottawa, 18. (D.N.C.) — Le parlement canadien a donné son approbation définitive à l'admission de Terre-Neuve dans la confédération canadienne.

Le projet de loi ratifiant l'accord du 11 décembre 1948 a subi sa troisième lecture au sénat hier après-midi et recevra ce soir, à 6 heures la sanction royale. La Chambre haute a aussi donné son approbation à la résolution qui demande au parlement de Westminster d'adopter les mesures législatives nécessaires pour que la constitution s'applique à la province de Terre-Neuve. Après avoir disposé de ces deux mesures, les sénateurs se lèveront pour chanter "God Save the King".

L'approbation du sénat a été unanime tant dans le cas du projet de loi que dans celui de l'adresse au roi. Elle n'y a pas eu de vote dissident au moment de la décision définitive. Mais il y eut de la part de l'opposition, durant le débat, les mêmes objections qu'à la Chambre des Communes sur la procédure suivie par le gouvernement pour consacrer l'annexion de Terre-Neuve. C'est le leader progressiste-conservateur, l'hon. John T. Haig, qui formula les objections de l'opposition à la procédure constitutionnelle. Il déclara qu'il doutait que Terre-Neuve eût voté en faveur de la confédération si la colonie avait pu exprimer sa volonté par la voie d'une assemblée législative, au lieu d'être administrée par une commission gouvernementale nommée par Londres.

Il rappelle que la convention nationale se prononça par 29 voix contre l'inclusion de la confédération dans le bulletin de vote du référendum et que c'est le gouvernement britannique qui ajouta ce troisième choix au plébiscite.

Si Terre-Neuve avait eu une assemblée législative et si les représentants du peuple avaient voté en faveur de la confédération, la nouvelle province aurait alors pu s'unir au Canada selon la procédure indiquée aux articles 146 et 147 de la constitution, au lieu de la procédure actuelle.

Les hauts fonctionnaires du gouvernement d'Angleterre, qui portent en permanence la responsabilité de l'administration, indépendamment des changements de ministres, ne reçoivent souvent que de maigres salaires comparés à ceux du monde du commerce ou de la finance.

Un frétier en détresse

New-York, 18. (P.A.) — Le frétier panaméen Andalous a lancé un S.O.S. tôt aujourd'hui qu'il s'était échoué près de l'entrée du port de Barranquilla, Colombie, sur la côte nord de l'Amérique du Sud.

Le croiseur de la ligne Cunard White Star Caronia a envoyé un message qu'il était à 180 milles de l'Andalous et qu'il se hâtait de se porter à son secours.

Le message de l'Andalous capté par les gardes-côtes des Etats-Unis disait qu'il avait besoin d'aide et que l'équipage se préparait à quitter le navire.

Le message de l'Andalous capté par les gardes-côtes des Etats-Unis disait qu'il avait besoin d'aide et que l'équipage se préparait à quitter le navire.

L'érection d'une nouvelle prison retardera encore quelques années

Québec, 18. (P.C.) — Le gouvernement du Québec a annoncé qu'il ne pourra pas se réaliser avant quelques années l'érection d'une nouvelle prison à Trois-Rivières, mais l'entreprise ne pourra pas se réaliser avant quelques années parce que des problèmes plus urgents se posent ailleurs et réclament l'attention immédiate du gouvernement. On sait que l'information que nous obtenions hier d'une autorité compétente.

Le gouvernement provincial a admis depuis longtemps la nécessité de déplacer la prison actuelle et même de la remplacer par un édifice moderne, qui serait érigée dans un autre secteur de la ville.

Decoux ne subira pas de procès

Paris, 18. (P.A.) — L'ambassadeur Decoux, gouverneur-général de l'Indochine durant l'occupation japonaise, ne subira pas de procès pour trahison, a décidé, hier, la Haute Cour de justice de France.

Decoux fut arrêté par les Japonais en 1945. En dépit des accusations de trahison portées contre lui par son propre gouvernement, il ne fut pas emprisonné en raison de sa mauvaise santé.

Un projet pour la route de la Pointe-du-Lac est à l'étude

Québec, 18. — Le gouvernement provincial étudie présentement deux projets concernant la route no 2, entre Trois-Rivières et Pointe-du-Lac. C'est ce que nous avons appris d'une source hautement autorisée.

En premier lieu on aurait déjà des plans pratiquement prêts pour un nouveau tracé de la route no 2. Entre Trois-Rivières et Pointe-du-Lac, à l'entrée ouest de la ville des Trois-Rivières, il s'agit de prolonger le boulevard Saint-Olivier en droite ligne pour éviter deux angles dangereux et un secteur populaire dans la banlieue de la ville.

Terre-Neuve et le Canada



Si la Chambre des Communes a décidé définitivement que Terre-Neuve deviendra, le 1er avril prochain, la dixième province du Canada, cette adhésion ne deviendra officielle toutefois que le jour où l'adresse de la Chambre aura été adoptée par les Communes anglaises. Cependant, les ministres canadiens ont déjà commencé à visiter ce pays. Ainsi l'hon. C.-D. Howe a pris la parole récemment devant la Chambre de Commerce de Saint-Jean, à Terre-Neuve, au cours de la 40e réunion annuelle de cet organisme.

Confiscation des biens religieux en Bulgarie

(Par Dimitar Mishev) — Sofia, 18. (P.A.) — L'Assemblée nationale a pris connaissance hier d'un projet de loi décrétant la fermeture des immeubles des missions et des congrégations religieuses étrangères en Bulgarie et transférant leurs biens à l'Etat.

L'ordre de fermeture deviendra effectif "un mois après que la loi aura été en vigueur", dit le projet de loi soumis au nom du gouvernement par le ministre des Affaires étrangères, Vassil Kolarov.

Le gouvernement versera une indemnité pour les biens saisis. Il sera interdit par cette loi d'ouvrir des succursales d'ordres religieux, de missions ou de congrégations dans le quartier-général sans en dehors de la Bulgarie.

On élabore la rédaction du pacte de l'Atlantique

Washington, 18. (P.A.) — Le comité des relations étrangères du Sénat a aujourd'hui convoqué le secrétaire d'Etat Dean Acheson pour étudier la rédaction exacte à donner au pacte de défense de l'Atlantique, en ce qui concerne l'Etat de la France, la Belgique, la Hollande et le Luxembourg.

La clause, qui est de beaucoup la plus importante et sur la phraséologie de laquelle on ne s'est encore définitivement prononcé, est celle qui a trait à la défense. Le problème consiste à savoir ce qu'on promettait à l'Etat qui pourrait être victime d'agression.

Le président Truman a réaffirmé à sa conférence de presse hier que la politique américaine équivalait à ceci: "Une preuve irréfutable de la détermination conjointe des pays libres de résister à une attaque armée venue de n'importe où."

Il a utilisé les mêmes expressions pour définir le but du plan de sécurité dans son discours d'inauguration du 20 janvier. Il a déclaré aux journalistes que la politique qu'il avait définie alors, demeurait encore.

Les attitudes des différents chefs du Sénat ont été mises à jour pendant le débat de lundi dernier. Les sénateurs Connally et Arthur Vandenberg, ce dernier républicain de Michigan, ont convenu alors du fait que les Etats-Unis ne devraient pas s'engager à entrer en guerre automatique.

Le State Department a la même attitude touchant la clause de défense. Les autorités sont d'avis qu'il y a là une des limitations qui rendent difficile de rédiger un traité qui serait acceptable aux Etats-Unis et en même temps procurerait aux Européens de l'Ouest une impression de sécurité dont ils ont besoin en la vue d'une agression possible de la part de la Russie.

Prince condamné et gracié à Rome

Rome, 18. (P.A.) — Le prince Valerio Borghese, 42 ans, membre d'une des plus anciennes familles de Rome, a été hier condamné à douze ans d'emprisonnement après avoir été trouvé coupable de collaboration de temps de guerre avec les Allemands — mais il sera remis en liberté aujourd'hui.

Huit années de sa sentence se trouvaient annulées en vertu d'une amnistie politique et il a déjà passé quatre ans en prison depuis la guerre.

Après avoir entendu la sentence, le prince embrassa son épouse de 39 ans et de naissance russe et dit: "L'Italie me doit huit mois d'emprisonnement déjà fait".

La police doit recourir à des chars d'assaut

Rome, 18. (P.A.) — On signale que trente personnes environ ont été blessées dans la pire émeute du monde ouvrier que l'Italie ait connue depuis le mois de juillet.

La police est intervenue hier contre les faiseurs de papier d'Isola-Liri, 50 milles au sud de Rome. La population de ce petit centre est de 10.000 âmes.

Les constables ont utilisé des chars d'assaut et des chars blindés pour déloger environ mille travailleurs et sympathisants qui avaient saisi l'usine pour protester contre le congédiement d'une cinquantaine d'employés. La police a dû faire son chemin entre les barricades de rue, les clôtures de barbelés fortement chargées d'électricité et un barrage de pierres, de grenades, de pièces de fer et de balles de fusil.

C'est là la manifestation la plus sanglante depuis les désordres provoqués par l'attentat contre le chef communiste Palmiro Togliatti le 14 juillet dernier. Seize ont été tués et deux cent quatre blessés à cette occasion.

La vie en Hongrie dépasse tout ce qu'on peut imaginer

Paris, 18. (P.A.) — Selden Chapin, ministre des Etats-Unis en Hongrie, déclare aujourd'hui que la vie au pays des Magyars "est au-delà de l'imaginable et défie toute description".

En route pour son pays afin de faire rapport au gouvernement des Etats-Unis sur la cause de Son Eminence le cardinal Joseph Mindszenty, Chapin a déclaré aux journalistes hier soir que l'arrestation des catholiques romains se poursuit en Hongrie. Il n'a pas donné de détails. Seul le gouvernement hongrois qui a sollicité le rappel de Chapin.

Aujourd'hui, le même diplomate a déclaré aux correspondants que, à l'exception de l'air libre de France, il éprouvait une "impression merveilleuse". Il a ajouté: "Au sujet des conditions qui prévalent dans les pays que j'ai quittés hier, je voudrais dire ceci: Que personne aujourd'hui, excepté s'il est aveugle ou croche, ne peut s'empêcher de constater que le peuple hongrois est sous la domination complète, totale d'un groupe de communistes entraînés à Moscou et dont la seule allégeance est envers le Kremlin."

"Je peux dire — et vous pouvez me citer là-dessus — que, à moins qu'une personne ait vécu en Hongrie ou dans tout autre pays du rideau de fer et qu'il ait appris par l'observation personnelle les faits de l'existence là-bas, il ou elle ne peut concevoir ce genre de vie."

Toutefois le procès et l'emprisonnement à vie du cardinal Mindszenty, accusé de trahison, le ministre des Etats-Unis a dit: "Vous avez tous appris comment le président Truman avait endossé la déclaration du secrétaire d'Etat Acheson."

L'Australie veut en être

Canberra, 18. (Reuters) — Robert G. Menzies, chef de l'opposition en Australie, a proposé que le pacte de l'Atlantique-Nord s'applique aussi à l'Australie.

La menace à la paix est la même dans les deux régions — "une poussée communiste", dit-il à une conférence de presse.

"Si la guerre éclate en Europe, nous savons d'expérience qu'elle nous affectera tous les deux, le Pacifique et l'Europe."

"La paix mondiale dépend de l'intégration totale des pays britanniques avec les puissances d'Amérique et de l'Europe occidentale des deux côtés du monde."

Au sujet d'Australie, le sénateur Nicholas McKenna, porte-parole du département des Affaires étrangères, a déclaré ne pas croire que l'intention de devenir un signataire du pacte de l'Atlantique.

Cadavre d'un américain trouvé en Grèce

Athènes, 18. (P.A.) — Un corps mutilé au fond d'un ravin a été identifié comme celui du lieutenant-colonel Selden R. Edner, un officier de l'aviation militaire des Etats-Unis, Edner, âgé de trente ans, était observateur à bord d'un avion grec qui a fait un atterrissage forcé à Karpensis, le 21 janvier dernier. Il avait servi en Europe durant la guerre, dans l'aviation américaine et britannique.

Décédé

Sackville, N.B., 18. (P.C.) — Le Dr. George J. Trueman, président de l'université Mount Allison est décédé hier à l'hôpital à l'âge de 76 ans.

Elu maire de Sackville par acclamation, il y a quelques semaines, le Dr. Trueman fit une congestion cérébrale vendredi dernier et était inconscient depuis.

Le ministère de l'Intérieur a précisé que, parmi les blessés d'hier, on comptait vingt-trois agents de police et sept manifestants.

La Confédération générale du travail, qui domine les communistes, protestait contre ce qu'elle a appelé "l'usage abusif de la puissance de la police". Elle prétendait que trente-quatre ouvriers avaient été blessés, dont sept grièvement.

La Confédération a prétendu aussi que la police avait fait feu sur des ouvriers désarmés. Le gouvernement a dit, lui, que la police n'avait pas fait feu avant de faire face au barrage dressé par les manifestants.

Quatorze personnes ont été arrêtées, y compris le secrétaire de la chambre du travail locale à contrôle communiste.

Les propriétaires de l'usine et les représentants des ouvriers avaient auparavant consenti aux congédiements.

La police a monté la garde autour de l'usine après que l'ordre y eut été rétabli.

Les victimes identifiées

Kirkland Lake, Ont., 18. (P.C.) — Une collision à un passage à niveau, au cours d'une violente tempête de neige, a causé la mort, dans la nuit de mercredi à jeudi, d'un chauffeur de taxi et de ses quatre passagers, des bûcherons. Le taxi a écrasé contre un convoi à peu près huit milles d'ici, à l'est de cette ville minière.

Les victimes, mutilées presque au point de rendre leur identification impossible, sont: Emile St-Louis, chauffeur du taxi; Alex Desrosiers, 46 ans; Wilfrid Frappier, 32 ans; Edward Jones, 44 ans, et un nommé Jonka.

On croit que ce taxi conduisait les bûcherons au camp de la Kokotow Lumber Company, au lac Koro, à l'est d'ici, après une vacances passée ici.

Le taxi, un "Sedan", fut écrasé et traîné sur une distance de plus de 500 pieds quand il frappa le convoi local de l'Ontario Northland Railway, qui fait la navette entre cette ville et Noranda, Québec.

Les officiels de la compagnie disent que le personnel de la locomotive fit jouer ses sifflets et ses cloches.

"Le taxi vint prêt d'arrêter d'une façon évidente au passage à niveau, puis tout à coup se remit en marche", dit l'ingénieur M. J. McDonald.

"Il y avait à ce moment une forte bourrasque de neige, mais nous pouvions voir de la cabine en avant de la locomotive."

Une enquête aura lieu.

Le Canada n'était pas représenté

Ottawa, 18. D.N.C. — Le député indépendant de Châteauguay-Saguenay M. Frédéric Dorion, a demandé hier au ministre des Affaires extérieures M. L.-B. Pearson, pourquoi le Canada n'était pas représenté à la veille du Vatican lorsque les représentants des pays civilisés du monde offrirent leur sympathie au Pape pour la condamnation du cardinal Mindszenty. M. Pearson a répondu que cette démarche avait été faite par les représentants de pays accrédités au Vatican. Le Canada n'était pas représenté au Vatican aucun représentant du Canada n'était présent.

Cadavre d'un américain trouvé en Grèce

Athènes, 18. (P.A.) — Un corps mutilé au fond d'un ravin a été identifié comme celui du lieutenant-colonel Selden R. Edner, un officier de l'aviation militaire des Etats-Unis, Edner, âgé de trente ans, était observateur à bord d'un avion grec qui a fait un atterrissage forcé à Karpensis, le 21 janvier dernier. Il avait servi en Europe durant la guerre, dans l'aviation américaine et britannique.

FONDE EN 1906
Journal quotidien publié aux Trois-Rivières par
La Cie de Publication du Nouvelliste Limitée,
505 RUE SAINT-JACQUES, Trois-Rivières.
Téléphone: 5-11-11. No. 3000
EMILE JEAN, directeur-gérant.

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi
pour l'impression de toutes dépêches attribuées à la
Canadian Press à l'Association Press ou à l'Agence New-
York, ainsi que de toutes informations locales que la
Nouvellette publie. Tous droits de reproduction des dé-
pêches particulières du NOUVELLISTE sont également
réservés.
(Autorisée comme envoi postal de la deuxième classe,
Ministère des Postes, Ottawa.)

ABONNEMENTS: Livraison par maille à Trois-Rivières:
\$100 par année à domicile au Canada-Montreal \$7.00
par année, livraison par maille au Canada, en dehors
de Trois-Rivières, \$6.00 par année, aux Etats-Unis, \$5.00.

Trois-Rivières, vendredi 18 février 1949

Nos orphelins deviennent un actif pour la société à Ville-Joie St-Dominique

Il arrive assez souvent que des étrangers à notre pays, et à notre religion critiquent les us et coutumes de la Province de Québec avec, dans la figure et les paroles, un étonnement scandalisé. Ils ne peuvent taire, cependant, leur admiration enthousiaste pour certaines de nos œuvres. Ainsi, combien de fois en ai-je entendu qu'il disait: «A des catholiques canadiens-français: "Ce qu'il y a de merveilleux chez vous, c'est la réhabilitation de l'enfance abandonnée. Chez nous, les orphelins sont le plus souvent voués à une existence à demi inférieure, arriérée, sans espoir. Ici, on les recueille, on les nourrit, on les instruit, on en fait des actifs pour la société..."» Celui qui écrit ces lignes a été témoin personnellement de cadeaux exemplaires faits aux orphelins de Saint-Dominique par des personnes d'autre race ou d'autre religion. C'était une façon à l'époque de dire leur appréciation à l'abbé Charles-Edouard Bourgeois — directeur-général de l'Assistance à l'enfant sans soutien — aux religieuses Dominicaines, aux bienfaiteurs et bienfaitrices des petits qui ont perdu leurs parents.

Ceux qui n'ont pas visité l'Orphelinat Saint-Dominique ont perdu une occasion de leur vie. Ils n'ont pas vu jusqu'à quel point on y a reconstitué en même temps la famille et l'école, jusqu'à quel point les garçons de Ville-Joie sont intelligents, éveillés, débrouillards, polis, soigneux de leur petite personne. Ces petits bonhommes ont rencontré sur leur chemin les Dominicaines du Rosaire et c'est pour eux une bénédiction. La société ne leur a pas refusé de devenir des hommes, comme les autres hommes; elle y trouvera son profit puisqu'ils vivent déjà d'une vie débordante sous le bon soleil de la Province de Québec.

Pour eux, on n'a rien épargné. Les moyens matériels y ont augmenté sans cesse. Celui qui récompense d'un verre d'eau donné au pauvre n'a cessé de multiplier les bienfaits de Ville-Joie.

Retournons à quelques années en arrière pour assister à cette saisissante montée. On se rappelle le vieux orphelinat de la rue Saint-François-Xavier que les Dominicaines ont transformé en foyer pour les vieillards. En 1931, la communauté a érigé l'Orphelinat Saint-Dominique, Boulevard du Carmel, au coût de \$530,000. Le gouvernement leur octroyant \$180,000, et la Cité, \$80,000. L'institution comptait alors cent soixante-quinze lits. On en était encore au système collectif et nos orphelins en éprouvaient, dans leur préparation à la vie, d'immenses inconvénients.

Le système collectif devait cesser en 1947. Décision grave, mais tellement chargée de promesses. L'Orphelinat a adopté le système par groupe et déjà nous y trouvons les résultats d'avantages nouveaux et nombreux pour la société qui voit un fardeau onéreux se transformer en une richesse réelle, précieuse. En même temps, l'Orphelinat est devenu officiellement Ville-Joie Saint-Dominique. Il a fallu agrandir et transformer au coût de près d'un million. Le premier ministre, l'honorable Maurice Duplessis, ayant compris l'importance de l'œuvre, lui a accordé à cette fin deux octrois au montant global de \$500,000. De nouveau, les religieuses Dominicaines — nous n'avons pas dit: Crésus — ont assumé la responsabilité financière de l'autre moitié de la construction.

Avec ce perfectionnement, Ville-Joie Saint-Dominique réalisera intégralement sa mission par l'amélioration constante de ses services, afin de donner toujours davantage à ses protégés. Depuis quelques semaines, les citadins de Ville-Joie Saint-Dominique habitent une aile des plus modernes. Ils reçoivent une éducation de première valeur, profitent d'une colonie de vacances bien organisée, au Lac Roberte, et d'un service social adéquat, gage de leur futur succès dans la vie.

La population des Trois-Rivières a, elle aussi, joué un rôle important dans le développement de Ville-Joie. Elle a encouragé de ses aumônes, si souvent de l'obole du pauvre, cette œuvre salutaire.

Cette semaine, l'Assistance à l'enfant sans soutien a demandé un octroi au conseil municipal, un octroi de cinq mille piastres qui permettra de compléter le service d'éducation physique de Ville-Joie. Il faut terminer une piscine, des gymnases et des salles de récréation. Bien que coûteux, entre les revenus et dépenses d'un budget très serré, nos édiles n'hésiteront pas, sans doute, à accorder cet octroi, remettant ainsi à l'Orphelinat un peu de l'épargne qu'il a réalisée pour notre population en acceptant, à titre aussi éloigné du profit pécuniaire, de sauver pour elle des centaines d'existence qui constitueraient plus tard une des plus belles parts de son actif.

Jamais le problème scolaire ne s'est posé de façon aussi aiguë dans notre province. Il retient aujourd'hui l'attention de tous parce qu'il en devient de plus en plus un de finance.

Il y a déjà des années que les commissions scolaires de nos villes ne sont plus capables de tenir le coup. Pour l'expliquer on a surtout invoqué le fait que la propriété foncière ne pouvait plus donner tout le revenu dont ont besoin les commissions scolaires.

C'est vrai, mais à demi seulement. C'est vrai dans le sens où l'on ne peut guère plus imposer la propriété immobilière pour fins de revenu scolaire, mais ce n'est plus si l'on tient compte que l'évolution de l'enseignement dans notre province a modifié toutes les bases du problème.

Au revenu fourni autrefois par l'impôt financier correspondait tel type d'enseignement: l'enseignement primaire et guère plus. Ceux qui ont fré-

quenté les écoles urbaines il y a un demi-siècle ou à peu près, le savent d'expérience. Mais petit à petit ce fut ce qu'on a convenu d'appeler le progrès scolaire: la poussée vers des écoles plus avancées, vers un enseignement supérieur et même spécialisé. Il serait intéressant de dresser la courbe ascendante d'un tel progrès dans une ville comme Trois-Rivières. Les anciens surtout pourraient y mieux saisir tout le terrain parcouru en quelques décennies.

Or il est une loi qui vaut dans l'enseignement comme en tout autre domaine: le progrès s'il est le fruit du talent, de l'étude, de l'initiative, l'est aussi — et dans une très large mesure — de l'argent. Mais pourquoi ce besoin constant de plus et plus d'argent? Pourquoi une commission scolaire qui a longtemps connu des surplus en est-elle réduite, en dépit d'une augmentation de ses revenus, à admettre des déficits — des déficits qui ont du corps et dont personne ne tente de mettre en doute l'exactitude?

La commission scolaire de notre ville, dont tous les membres entendent bien assurer le progrès constant de la cause de l'éducation aux Trois-Rivières, en est venue à la conclusion très sage qu'elle devait porter sa cause devant le grand public par la radio et la presse. Elle a compris qu'elle devait non seulement fournir les raisons de son budget déficitaire, démontrer pourquoi il continuait à l'être aussi longtemps que ses revenus ne seront pas fort plus abondants, mais encore expliquer au grand public, aux propriétaires et non propriétaires, les besoins pressants de l'éducation dans notre ville.

Nos édifices scolaires sont imposants. De là à conclure qu'ils suffisent, il n'y a qu'un pas franchi par ceux qui ne sont pas au courant de la situation.

Or, nous n'exagérons aucunement en affirmant que c'est la très grande majorité de notre population qui ignorent les besoins véritables de nos écoles. La commission scolaire a si longtemps réussi à se tirer d'affaires qu'on avait fini par croire qu'elle pourrait toujours.

Pour se rendre compte que cela n'était pas, il n'était que de consulter les derniers rapports de la commission scolaire. Mais combien le font? Une poignée seulement. D'ailleurs ces rapports ont toujours quelque chose d'aride et ne peuvent renseigner que les initiés. Or c'est tout le grand public qu'il faut mettre pleinement au courant de la situation: c'est lui qu'il faut convaincre si l'on veut que la commission scolaire sorte de la camisole de force dans laquelle elle se débat.

Il n'était qu'un moyen de le faire: dire simplement, sans restrictions, sans fausse honte, toute la vérité au public. La lui démontrer par des chiffres et des exemples concrets. Il ne se refuse pas à la connaître, mais encore faut-il la lui offrir. La commission scolaire l'a compris. Nous l'en félicitons de tout cœur. Il lui sera beaucoup plus facile, une fois le public éclairé, de trouver la solution.

Traits de plume

Le vol à main armée en Colombie-Britannique suit la même courbe ascendante que le chômage.

L'impérialisme britannique file un mauvais coton aux îles sous le Vent. Il y exploite plus d'une centaine de milliers de travailleurs noirs. Or voilà que le gouverneur de ces îles, Earl Baldwin, fils de l'ancien premier ministre conservateur Baldwin, dénonce énergiquement les conditions de travail et de salaire imposées à ces noirs. Les exploiters tentent vainement de se défendre en alléguant que le gouverneur Baldwin est un déserteur de la cause conservatrice passé au travailisme. Le jeune Baldwin a le verbe haut et cela ne plait aux "barons" des Antilles anglaises: il dresse contre eux le bétail humain dont ils tirent un si beau profit.

Le premier ministre St-Laurent et le président Truman auraient discuté des moyens d'accroître le flux des échanges commerciaux entre le Canada et les Etats-Unis. Rien d'étonnant là-dedans car l'attitude de la Grande-Bretagne en matière d'importations de notre pays nous commande de nous tourner vers d'autres marchés. "No truck, no trade with the Yankees" ne serait pas un thème électoral populaire aux prochaines élections fédérales. Même dans les milieux Anglo-canadiens, on en a assez de tirer les marrons du feu pour le compte de l'Angleterre.

Crier au loup en politique pour donner le change, c'est un jeu qui finit par s'user, même pratiqué par le plus malin.

En lisant les journaux

Une splendide administration

L'Echo de Louisville. — Les paroissiens de Louisville ont lieu d'être fiers de la roue avec laquelle s'administrent les affaires de la Fabrique St-Antoine de Padoue. Le rapport financier pour l'année 1948 indique, de façon claire et apaisante, que la paroisse est dans une solide position financière. La dette globale était de \$134,000.00, il y a vingt ans. Alors qu'au début de 1940 le curé aiguillait son crayon neuf avec un actif prometteur de \$129,383.00! Au train confortable où vont les choses, il paraît opportun, ce printemps, d'accélérer les poulx et projets relatifs à la finition de notre église. C'est certainement le plus vif désir de tous les louisvillais.

Nous croyons bien exprimer la pensée de tous nos concitoyens, en écrivant que l'enviable renom de notre paroisse, lui est surtout dû à la sagesse, la prévoyance, le sens pratique des affaires, et les qualités personnelles d'administrateur du chanoine Baril. Depuis dix-sept ans bientôt qu'il est "NOTRE CURÉ" Monsieur Baril a su diriger, d'une main à la fois ferme et paternelle, les destinées temporelles d'une des plus belles paroisses du diocèse, tout en accomplissant, en même temps, avec sollicitude et mansuétude, la tâche évidemment plus délicate de pasteur des âmes. Dans le domaine de l'administration fabrique, nous lui ajoutons qu'il a toujours été efficacement épaulé — et cette année, plus que jamais, semble-t-il — par des marguilliers compétents, éveillés, et d'une belle largeur de vues.

Nous saluons cette rare et d'autant plus agréable occasion de rendre un témoignage public de gratitude, d'estime et de respect à M. Donat Baril pour l'œuvre solide qu'il est en train d'édifier chez-nous. Tous les citoyens de Louisville, sans exception, croyons-nous, forment le vœu spontané de voir, longtemps encore, s'exercer en terre louisvillaise, une aussi salutaire, manifeste et bienfaisante influence.

Le REDACTEUR.

L'isolement impossible

La Tribune, Sherbrooke. — Il est admirable de constater avec quelle lucidité d'esprit et avec quelle charité dans l'âme Sa Sainteté le Pape XII observe sans se lasser les grandes questions qui agitent perpétuellement les hommes. Sans jamais épouser les querelles politiques qui divisent actuellement les peuples et les individus, le Saint-Père ne laisse cependant pas de promener son regard sur les grands événements actuels et de tirer les justes leçons qui en découlent.

VILLES ET VILLAGES DU CANADA

Sherbrooke

L'une des villes les plus progressives de la province de Québec, Sherbrooke s'élève à l'endroit désigné dans le passé sous le nom de "Grandes-Fourches" parce que les rivières Saint-François et Magog s'y rejoignent. Visitée pour la première fois en 1816, la paroisse fut desservie par voie de mission jusqu'à l'arrivée du premier prêtre résident, le 16 juin 1834. Au début, le titulaire était saint Colomban, mais, le 14 janvier 1855, à l'occasion de la bénédiction d'une nouvelle église, Monseigneur Prince, premier évêque de Saint-Hyacinthe, donna le nom de saint Michel-Archange à la paroisse. L'érection canonique de la paroisse date du 7 mars 1872; elle fut formée d'une partie des cantons d'Ascot et d'Orford. Des l'année 1818, la paroisse prit le nom civil de Sherbrooke, en l'honneur de sir John Coape Sherbrooke, gouverneur du Canada, de 1816 à 1818. Il avait d'abord occupé les fonctions de gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, et il s'était distingué au cours de la guerre de 1812 contre les Américains. Son Administration était fort goûtée de tous les Canadiens, lorsqu'il fut atteint de paralysie. Il dut se retirer en Angleterre où il mourut le 14 février 1830. Ce témoignage d'admiration donné par une petite ville fiévreuse d'activité contenue fut largement mérité par le gouverneur. Sherbrooke est un grand centre industriel et commercial, et elle remplit le rôle de métropole des Cantons de l'Est. On y trouve plusieurs industries textiles, des fabriques de chaussures et de gants ainsi que de machineries. Sherbrooke possède également le siège social de compagnie d'assurance-feu. C'est le siège d'un diocèse et son évêché est particulièrement remarquable au point de vue architectural. Il y existe également un Séminaire renommé, plusieurs hôpitaux, une Ecole Technique, deux bibliothèques et un important quotidien français, La Tribune. La population au dernier recensement atteignait 47,111 âmes, soit une augmentation de 2,618 sur l'année 1947. Avec la population flottante, on évalue la population de Sherbrooke à 50,000.

Les éleveurs de bovins canadiens

Québec, (D.N.C.P.) — Les éleveurs de chevaux et de bovins de race Canadienne occuperont la semaine prochaine la scène de l'actualité agricole. C'est jeudi, le 24 courant, en effet, qu'aura lieu, à l'hôtel Victoria l'Assemblée générale de ces deux associations.

La séance de l'avant-midi sera consacrée aux affaires de la Société des Éleveurs de Bovins, sous la présidence de M. Alexandre Poirier, de Montmagny.

Dans l'après-midi, sous la présidence de M. Joseph Hébert, de Bécancour, les questions pertinentes à l'avancement de l'espèce chevaline défrayeront les frais de la discussion. Tel est, en substance, l'ordre du jour que nous fait tenir le secrétaire général, M. Marc Leclerc, agronome.

Le dîner annuel des éleveurs sera servi à 1:30 p.m. L'honorable Laurent Barré, ministre de l'Agriculture sera l'invité d'honneur et adressera la parole. Il sera accompagné de plusieurs hauts fonctionnaires.

Les membres seront appelés à ratifier quelques résolutions proposées par les cercles affiliés ainsi que des amendements aux règlements de l'Association des Éleveurs de Bovins. Mentionnons parmi les plus importantes: l'adoption d'une échelle de

pointage pour le classement des reproducteurs au Livre d'Elite; le versement d'une contribution sur les ventes de sujets de race effectuées par les éleveurs à être versée aux fonds du cercle.

On demandera également que le Centre provincial d'insemination ar-

ENTRE CANADIENS DE BONNE VOLONTÉ

Urbanisme et histoire naturelle

(par Eugène L'Heureux)

La question de l'urbanisme commence à intéresser les esprits chez nous, bien que les réalisations soient encore trop rares et fragmentaires. Ici et là, on parle d'urbanisme, on suggère que telle chose soit faite, on déplore les fautes commises chaque jour contre les lois les plus élémentaires de l'urbanisme.

Ce qui presse le plus, c'est l'étude du problème urbanistique à l'échelle de toute la province, en vue de la préparation d'un plan directeur. Depuis longtemps, nous sommes convaincu qu'il faut commencer par là. Nos lecteurs le savent.

Nous sommes heureux de ce qu'un, et, au besoin, avec l'organisme fédéral existant. Il a rappelé qu'une résolution a déjà été présentée au Gouvernement, le point de dresser un plan directeur d'ensemble, et un plan directeur d'ensemble, que M. le Premier Ministre s'était montré sympathique au projet.

M. Marler, chef d'opposition, a insisté sur la nécessité d'un plan d'ensemble, qui ne doit pas être trop rigide. MM. les députés Francis Boudreau de Saint-Sauveur et Joseph Matte, de Québec-Est, ont appuyé les suggestions de M. Char-

L'hon. M. Duplessis, premier ministre, a fait beaucoup de compliments à M. Chalouit, tout en évitant de promettre pour un avenir prochain la formation d'une commission provinciale d'urbanisme et la préparation d'un plan directeur. A cette réalisation il voit de multiples difficultés. Il a proposé l'adoption à l'unanimité de la motion Chalouit, ce qui, dit-il, constitue un très bon commencement.

Les esprits attachés aux réalisations regretteront sans doute que l'action ne s'annonce pas plus prochaine.

LE MUSÉE PROVENCHER

Un lecteur plus au courant que nous des coutumes gouvernementales en ce qui concerne la conservation des monuments historiques nous signale une erreur commise

dans la rédaction de notre article sur le Musée Provencher. Le Gouvernement n'a pas acheté le Moulin de Vincennes. Il l'a accepté en cadeau, puis s'est chargé de son entretien. Il paraît que c'est une politique généralement suivie dans l'acquisition des monuments historiques en vue d'assurer leur conservation.

En remerciant notre sympathique informateur nous amendons donc notre proposition de la façon suivante:

Pourquoi un Musée, une institution ou un groupe parait-il pas les quelques milliers de dollars nécessaires à l'acquisition du Musée, après quoi, présumons-nous, le gouvernement se montrera heureux de recevoir ce cadeau, onéreux, puis de donner au Musée Provencher sa pleine utilité éducative pour les générations futures, plus éprises d'histoire naturelle, espérons-nous, que celles du passé, voire du présent.

Les articles de cette rubrique sont publiés sous la responsabilité morale de l'«Opinion Libre», service de rédaction dirigé par Eugène L'Heureux. Adresse postale: 2 de Calières, Québec.

COMEDONS

Les comedons disparaissent et sont éliminés par l'emploi de cette méthode simple et sûre. Procurez-vous deux onces de poudre de peroxide dans n'importe quelle pharmacie. Saupoudrez cette dernière sur une serviette humide, chaude et appliquez gentiment tous les comedons disparaissent.

Seul Pichette vous donne SANITONE

le nettoyage supérieur

Pichette
NETTOYEUR
TEINTURIER
TEL 5300
140 RUE HERTZ

La Course se continue à l'occasion de la vente Anniversaire de meubles BEAUDOIN



Nous vous représentons une des valeurs de notre vente anniversaire. Un superbe mobilier de boudoir KROEHLER, que vous pouvez \$189.00 disposer de différentes manières.

Lisez et constatez les réelles Economies que nous offrons

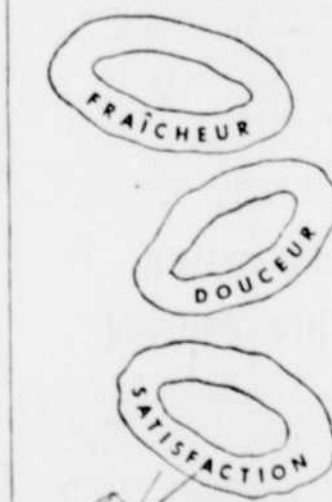
CHEMIN DE TAPIS Axminster, largeur de 27 pouces. Valeur de \$6.75.	MOBILIER DE CHAMBRE, comprenant un grand bureau, une commode, une couchette de 4 pieds.	Un autre MOBILIER DE CHAMBRE, 5 morceaux, dont un bureau, une commode, une couchette, une couchette, un banc.
Prix anniversaire	Prix anniversaire	Anniversaire
\$4.95	69.75	\$159.00
Un autre MOBILIER DE CHAMBRE, véritable noyer plaqué, comprenant 5 morceaux. Prix régulier \$242.00 Anniversaire	TABLE DE CUISINE chromée "Ovale", couleur blanche ou rouge. Prix régulier \$46.00 Anniversaire	Un autre TABLE CHROMÉE pour cuisine, bien finie et forte. Valeur régulière \$38.00 Anniversaire
\$219.00	\$39.50	\$29.00

Une bonne quantité de PRE-LART, dans différentes couleurs. Soyez les premiers.

Seule une visite vous permettra de juger la valeur des aubaines offertes. QUI SERA LE GAGNANT du réfrigérateur Kelvinator d'une valeur de \$309.?

La Cie J.N. Beaudoin
676, CHAMPFLOUR Tél: 2225 Trois-Rivières

Pour qui fait ses cigarettes soi-même



Une annexe de \$100,000. sera ajoutée à l'édifice provincial

Me Gustave Poisson, C. R. parle au Club Richelieu

Ce montant mentionné aux estimés budgétaires

(Par Fernand Gagnon)
Québec, 18. — Le gouvernement provincial par l'entremise du ministère des Travaux Publics, projette de construire une annexe à l'édifice des bureaux provinciaux, à Trois-Rivières, principalement dans le but d'y loger l'Unité Sanitaire. Un montant de \$100,000. est inscrit dans les estimés budgétaires des Travaux Publics, de 1949-50 pour ce projet. C'est ce que nous a déclaré hier après-midi, l'hon. Maurice Duplessis, député des Trois-Rivières et premier ministre.

L'annexe sera érigée sur le terrain vacant situé à l'arrière de l'édifice du gouvernement provincial, qui comme on le sait est l'ancien High School, auquel le ministère des Travaux Publics a fait subir déjà d'importantes transformations pour y loger plusieurs services.

"Nous voulons", nous a dit M. Duplessis, "continuer la coordination des bureaux provinciaux à Trois-Rivières, avec l'Unité Sanitaire d'autres services seront tout probablement logés dans la nouvelle annexe."

En attendant que possible l'Unité Sanitaire sera logée sur un même plancher, pour aider les gens et surtout les femmes et enfants, et les malades, qui doivent visiter périodiquement cet organisme.

\$5,000. de la Commission pour la bibliothèque de nos écoles

La Commission des écoles catholiques consacra cette année \$5,000 au service de la bibliothèque des écoles. Les commissaires ont fait remarquer qu'il ne s'agissait pas d'un octroi, mais bien d'une somme affectée à un service de la commission.

La bibliothèque scolaire a été fondée en 1941 et administrée directement par la Commission durant trois ans au coût moyen de \$3,047. par année. En 1944, le service a été confié à la Bibliothèque Publique des Trois-Rivières avec un octroi annuel de \$2,500.

M. le commissaire J.-A. Monrain nous a expliqué que, si la Commission administrait elle-même sa bibliothèque, cela lui coûterait de \$8,000 à \$9,000, par an. Nous économisons donc, dit-il, en n'y affectant qu'une somme de \$5,000.

La Chambre de Commerce en faveur de la bibliothèque

La Chambre de Commerce de notre ville a reconnu comme une nécessité absolue une bibliothèque municipale pour l'avancement intellectuel de la population trifluvienne et espère que d'ici quelque temps, celle-ci pourra être amenée dans un édifice spécialement aménagé à cette fin.

C'est ce que les directeurs de la bibliothèque ont déclaré à la réunion de la Commission des écoles catholiques tenue hier après-midi au secrétariat, sous la présidence de M. Henri Ferron.

En plus d'insister sur la nécessité d'une bibliothèque publique dans notre ville, les directeurs de la bibliothèque ont cru bon de suggérer aux autorités municipales, comme site futur de la bibliothèque, le terrain actuellement vacant sis près du secrétariat, sur la rue Bonaventure.

M. Laurent Paradis, directeur de la Chambre provinciale et en même temps directeur du comité de la bibliothèque a déclaré au cours de la

Commissions permanentes à Louiseville

Louiseville, 18 (Spécial). — Le conseil de ville de Louiseville a, à la dernière séance, approuvé la formation des commissions permanentes pour les deux prochaines années.

Ces commissions se composent comme suit:
Administration générale: finance, dépenses-capital et budget: MM. les échevins Auguste Plante, président, Joseph Dubé et Lionel Masse.

Protection des personnes et de la propriété: MM. les échevins Lionel Masse, président, Georges Veillet et Dionis Lesage.

Travaux Publics: MM. les échevins Joseph Dubé, président, Lionel Masse et Auguste Plante.

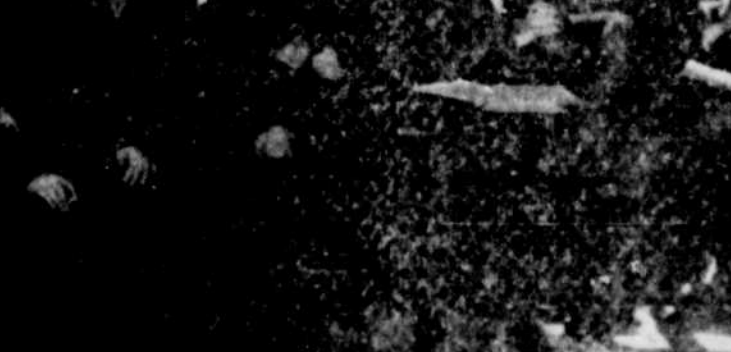
Salubrité publique et hygiène: MM. les échevins Dionis Lesage, président, Roland Héroux et Joseph Dubé.

Le conseil de ville et services de récréation et communaux: MM. les échevins Georges Veillet, président, Auguste Plante et Roland Héroux.

Aqueduc: MM. les échevins Roland Héroux, président, Dionis Lesage et Georges Veillet.

Une résolution pour accepter la constitution de ces commissions a été proposée et secondée par MM. les échevins Auguste Plante et Lionel Masse.

Réunion d'un secteur de l'U.C.C.



St-Grégoire, 18. — (D.N.C.). — Cette photo fut prise, mercredi midi, à la salle paroissiale de St-Grégoire, au moment où les officiers de l'U.C.C. diocésaine procédaient à l'élection d'un président du secteur. De gauche à droite: M. l'abbé Alfred Deslauriers, vice-président et aumônier du secteur; M. l'abbé B.-J. Saindon du diocèse d'Ed-

Mme Poinso-Chapuis à Ville-Joie



Mme Poinso-Chapuis, députée de Marseille à l'Assemblée nationale de France, a rendu une courte visite aux autorités et aux orphelins de Ville-Joie Saint-Dominique. M. l'abbé Charles-Edouard Bourgeois, directeur de l'Assistance à l'enfant sans soutien, lui a souhaité la bienvenue et lui a expliqué comment, dans le diocèse des Trois-Rivières, la protection de l'orphelin devait son succès à la direction par l'évêque, aussi au fait que, chez nous, la protection de l'enfance sans soutien est basée sur le catholicisme le plus intégral et confiée à des apôtres plutôt qu'à des mercenaires. Mme Poinso-Chapuis a apporté aux orphelins de Ville-Joie la somme de \$100,000. Elle a déclaré que, dans le domaine de la protection de l'orphelin, Trois-Rivières n'avait rien à apprendre des institutions d'Europe, mais que celles-ci pouvaient, par contre, venir puiser aux Trois-Rivières une édifiante inspiration. Aux petits orphelins, elle a dit qu'ils obtenaient à Ville-Joie Saint-Dominique l'essentiel de leur formation d'hommes, la formation selon les principes de l'Évangile. "Vous constateriez plus tard, dit-elle, jusqu'à quel point c'est ce qui compte dans la vie."

La photo, que nous publions ci-dessus, a été prise hier après-midi pendant que Mme Poinso-Chapuis prononçait cette courte allocution à l'orphelinat. Nous remercions sur la même photo Mme Arthur Rousseau, épouse du maire des Trois-Rivières, M. l'abbé Charles-Edouard Bourgeois, et quelques religieuses Dominicaines. (Photo Le Nouvelliste)

On bâtit une école neuve dans la paroisse Saint-François-d'Assise

La Commission des écoles catholiques, à cette semaine, en séance régulière, décide d'une première mesure en vue de la construction d'une école nouvelle dans la paroisse Saint-François-d'Assise et de la construction d'une annexe à l'école Ste-Marie. Dans le premier cas, on a demandé à l'architecte Jean-Louis Caron de faire le croquis d'une école qui serait bâtie sur la rue St-Paul, aux environs des rues St-Catherine et St-Jacques. Et dans le second cas, on a sollicité des plans de l'architecte Ernest Desjardins.

Les commissaires ne semblent pas avoir décidé définitivement du nombre de classes — de quinze à dix-huit, sans doute — qui seront aménagées dans la future école de la paroisse St-François.

Sept nouveaux logis au Cap en janvier

Cap de la Madeleine, 18. (D.N.C.). — La construction n'a pas été très active au cours du mois de janvier mais notre ville pourra compter quand même sur sept logements de plus, lorsque les constructions pour lesquelles des permis ont été demandés durant le mois seront terminées.

En tout huit permis ont été accordés en janvier dont quatre pour des maisons à un seul logement. Une autre bâtisse comptera un logement et un garage alors que deux autres propriétés seront modifiées pour donner un logis de plus.

La valeur totale de la construction, suivant les déclarations faites sur les demandes, est de \$25,400.00.

L'heure avancée à Victoriaville

Victoriaville, 18. (D.N.C.). — Le conseil de ville de Victoriaville lors de sa dernière séance régulière a tenu sous la présidence de son président, M. l'échevin J. L. Beliveau, une résolution par laquelle l'heure avancée deviendra en vigueur à compter du 24 avril prochain à minuit.

Cette mesure demeurera jusqu'au 25 septembre prochain.

La résolution a été demandée par l'Association des chemins de fer nationaux. Elle a été proposée par M. l'échevin J. L. Beliveau, et secondée par M. l'échevin Emile Desjardins.

La résolution a été adoptée à l'unanimité par les électeurs municipaux.

La cause de Burns fixée au 23 fév.

La Couronne produira mercredi prochain, le 23 février, sa preuve contre Charles Burns, 27 ans, de notre ville, accusé du vol d'une somme de \$700.00 à M. Omer Morisset, bûcheron de Saint-David.

Sa cause avait été remise à deux reprises pour la forme. Hier, son honneur le juge Edouard Langlois de la Cour des Sessions de la Paix a fixé à mercredi prochain la production de la preuve de la Couronne.

La Commission des écoles catholiques étudie présentement un projet de pension pour ses employés de bureau et ses travailleurs manuels. Cette étude a été proposée par le commissaire J.-A. Monrain à la lumière d'événements récents.

Des chiffres sont préparés à ce sujet. Les instituteurs laïcs ont déjà leur plan de pension.

WHIST ce soir AU LOCAL DES ZOUAVES

RUE RADISSON à 8.00 res p.m.
Entrée: 25c
Prix de présence: \$1.00

Attention économisez

en choisissant immédiatement les meubles dont vous aurez besoin plus tard.

François Turcotte
Magasin d'Economie
1525, Avenue Laviolette
Téléphone 6264

On a dépensé un million et demi pour combattre la délinquance juvénile dans le Québec en '48

L'Etat a dépensé \$1,417,958.00 pour la délinquance juvénile en 1948, malgré la diminution sensible dans le nombre de jeunes délinquants. C'est l'une des constatations que Me Gustave Poisson, C.R., sous-ministre de la Jeunesse soumettait dans une conférence aux membres du club social catholique des Trois-Rivières, hier midi, au Château de Blois. Devant les membres de ce club, qui s'intéressent particulièrement à la jeunesse malheureuse, M. Poisson a exposé magistralement la situation de la délinquance juvénile dans notre province. Il n'a pas hésité à livrer des chiffres de la délinquance juvénile, de la délinquance des enfants, de la délinquance des adolescents, et il a analysé les causes de cet état de choses, tout en proposant des remèdes appropriés. Cette causerie a intéressé vivement le club Richelieu, car, au dernier, les 26 clubs de ce nom au Québec, en Ontario, ont versé \$100,000.00 aux œuvres sociales de bienfaisance.

La délinquance juvénile est le problème de l'heure. Tout le monde s'intéresse, avec le résultat que le nombre de ces malheureux enfants augmente. Pourtant, les frais d'entretien augmentent sensiblement. Ainsi, à la maison de détention de Lorette, en 1946, il en coûtait \$0.52 par jour à l'Etat pour chaque pensionnaire, tandis qu'en 1948, il en coûtait \$1.16. Au Mont Saint-Anne, les frais, pour les mêmes années, sont passés de \$0.81 à \$1.68 plus \$1.00 par jour pour les cours de métiers. Il est résulté de cette hausse que l'Etat a payé, en 1948, \$29,394.25 pour les institutions de réforme, mais qu'il a déboursé, en 1948, \$1,417,958.00 pour pratiquement les mêmes institutions.

Si l'on compte davantage, c'est que les services sont plus nombreux et plus coûteux. Aujourd'hui, les frais médicaux sont absorbés par l'Etat. L'école de réforme est devenue une école de métiers ou les enfants subissent, dès leur arrivée, des tests d'orientation et se dirigent vers un métier. Les loisirs sont passés en partie à la charge de l'Etat.

Les méthodes de réhabilitation ont complètement changé et il faut se réjouir du fait que la délinquance juvénile a diminué depuis 1945. Le jeune délinquant peut maintenant retourner dans la société muni d'un bon moyen de gagner sa vie.

Si l'on parle beaucoup de la délinquance, on épilogue encore davantage sur ses causes, qui sont celles de tous les crimes de droit commun. Les auteurs se partagent en plusieurs camps à ce sujet. Les uns prétendent que le criminel est un être sans volonté, qui commence par des délits mineurs pour glisser vers la pente du crime. L'école anthropologique attribue le crime à des causes psycho-physiologiques.

Les socialistes communistes trouvent que le crime est dû au capitalisme. Il y a aussi tous ceux qui attribuent le crime aux taudis, à l'absence de terrains de jeux, et à une foule d'autres carences qui ne sont pas les causes proprement dites de la délinquance, mais plutôt des occasions.

Qu'importe toutes ces théories, qu'importe tous les moyens de prévention, de réhabilitation, de dépense, il reste une vérité universellement reconnue, et que, nous, catholiques, croyons sincèrement: c'est que l'homme naît avec une nature déchue, et que cette nature doit être corrigée, éduquée, élevée. Ce travail d'éducation revient de droit aux parents, et, de fait, aux éducateurs.

Me Gustave Poisson, C.R., sous-ministre du Bien-Être social et de la Jeunesse, a été reçu membre honoraire à vie du club Richelieu-Trois-Rivières au déjeuner régulier d'hier midi. Me Yves Gabilas avait fait cette proposition, qui fut adoptée à l'unanimité.

Le déjeuner d'hier était consacré à l'enseignement spécialisé dans notre région. On remarquait à cette occasion plusieurs personnalités du corps professoral de nos écoles techniques et d'arts et métiers. Signalons M. l'abbé Charles-Henri Lapointe, aumônier de l'Ecole Technique M. Josephat Alain et Josephat Thériault, respectivement directeur du personnel et directeur des élèves de l'Ecole Technique des Trois-Rivières, M. Gaston Francoeur, directeur de l'Ecole Provinciale de Papeterie, M. Jean-Louis Marchand, directeur de l'Ecole d'Arts et Métiers du Cap-de-la-Madeleine et M. Marie-Louise Carrière, directrice de l'Ecole Technique de Hull. On remarquait également la présence du R. F. Maurel, directeur de l'Académie de M. le Commandeur J. A. Grégoire, de M. Louis-Philippe Poisson, président du syndicat des instituteurs, ainsi que plusieurs autres professeurs de l'Ecole Technique et de l'Ecole de Papeterie.

La conférence a été prononcée par Me Gustave Poisson, C.R., qui a traité de la délinquance juvénile. Nous reproduisons ailleurs un résumé de cette instructive causerie. M. J. A. Alain, directeur de l'Ecole Technique, s'est chargé de présenter la conférence, tandis que M. Gaston Francoeur a fait les remerciements d'usage. M. Jean-Louis Marchand a prononcé la conférence d'écrit.

Me Gustave Poisson, C.R., sous-ministre du Bien-Être social et de la Jeunesse, a été reçu membre honoraire à vie du club Richelieu-Trois-Rivières au déjeuner régulier d'hier midi. Me Yves Gabilas avait fait cette proposition, qui fut adoptée à l'unanimité.

Le déjeuner d'hier était consacré à l'enseignement spécialisé dans notre région. On remarquait à cette occasion plusieurs personnalités du corps professoral de nos écoles techniques et d'arts et métiers. Signalons M. l'abbé Charles-Henri Lapointe, aumônier de l'Ecole Technique M. Josephat Alain et Josephat Thériault, respectivement directeur du personnel et directeur des élèves de l'Ecole Technique des Trois-Rivières, M. Gaston Francoeur, directeur de l'Ecole Provinciale de Papeterie, M. Jean-Louis Marchand, directeur de l'Ecole d'Arts et Métiers du Cap-de-la-Madeleine et M. Marie-Louise Carrière, directrice de l'Ecole Technique de Hull. On remarquait également la présence du R. F. Maurel, directeur de l'Académie de M. le Commandeur J. A. Grégoire, de M. Louis-Philippe Poisson, président du syndicat des instituteurs, ainsi que plusieurs autres professeurs de l'Ecole Technique et de l'Ecole de Papeterie.

La conférence a été prononcée par Me Gustave Poisson, C.R., qui a traité de la délinquance juvénile. Nous reproduisons ailleurs un résumé de cette instructive causerie. M. J. A. Alain, directeur de l'Ecole Technique, s'est chargé de présenter la conférence, tandis que M. Gaston Francoeur a fait les remerciements d'usage. M. Jean-Louis Marchand a prononcé la conférence d'écrit.

Me Gustave Poisson, C.R., sous-ministre du Bien-Être social et de la Jeunesse, a été reçu membre honoraire à vie du club Richelieu-Trois-Rivières au déjeuner régulier d'hier midi. Me Yves Gabilas avait fait cette proposition, qui fut adoptée à l'unanimité.

Le déjeuner d'hier était consacré à l'enseignement spécialisé dans notre région. On remarquait à cette occasion plusieurs personnalités du corps professoral de nos écoles techniques et d'arts et métiers. Signalons M. l'abbé Charles-Henri Lapointe, aumônier de l'Ecole Technique M. Josephat Alain et Josephat Thériault, respectivement directeur du personnel et directeur des élèves de l'Ecole Technique des Trois-Rivières, M. Gaston Francoeur, directeur de l'Ecole Provinciale de Papeterie, M. Jean-Louis Marchand, directeur de l'Ecole d'Arts et Métiers du Cap-de-la-Madeleine et M. Marie-Louise Carrière, directrice de l'Ecole Technique de Hull. On remarquait également la présence du R. F. Maurel, directeur de l'Académie de M. le Commandeur J. A. Grégoire, de M. Louis-Philippe Poisson, président du syndicat des instituteurs, ainsi que plusieurs autres professeurs de l'Ecole Technique et de l'Ecole de Papeterie.

La conférence a été prononcée par Me Gustave Poisson, C.R., qui a traité de la délinquance juvénile. Nous reproduisons ailleurs un résumé de cette instructive causerie. M. J. A. Alain, directeur de l'Ecole Technique, s'est chargé de présenter la conférence, tandis que M. Gaston Francoeur a fait les remerciements d'usage. M. Jean-Louis Marchand a prononcé la conférence d'écrit.

Me Gustave Poisson, C.R., sous-ministre du Bien-Être social et de la Jeunesse, a été reçu membre honoraire à vie du club Richelieu-Trois-Rivières au déjeuner régulier d'hier midi. Me Yves Gabilas avait fait cette proposition, qui fut adoptée à l'unanimité.

Le déjeuner d'hier était consacré à l'enseignement spécialisé dans notre région. On remarquait à cette occasion plusieurs personnalités du corps professoral de nos écoles techniques et d'arts et métiers. Signalons M. l'abbé Charles-Henri Lapointe, aumônier de l'Ecole Technique M. Josephat Alain et Josephat Thériault, respectivement directeur du personnel et directeur des élèves de l'Ecole Technique des Trois-Rivières, M. Gaston Francoeur, directeur de l'Ecole Provinciale de Papeterie, M. Jean-Louis Marchand, directeur de l'Ecole d'Arts et Métiers du Cap-de-la-Madeleine et M. Marie-Louise Carrière, directrice de l'Ecole Technique de Hull. On remarquait également la présence du R. F. Maurel, directeur de l'Académie de M. le Commandeur J. A. Grégoire, de M. Louis-Philippe Poisson, président du syndicat des instituteurs, ainsi que plusieurs autres professeurs de l'Ecole Technique et de l'Ecole de Papeterie.

La conférence a été prononcée par Me Gustave Poisson, C.R., qui a traité de la délinquance juvénile. Nous reproduisons ailleurs un résumé de cette instructive causerie. M. J. A. Alain, directeur de l'Ecole Technique, s'est chargé de présenter la conférence, tandis que M. Gaston Francoeur a fait les remerciements d'usage. M. Jean-Louis Marchand a prononcé la conférence d'écrit.

Me Gustave Poisson, C.R., sous-ministre du Bien-Être social et de la Jeunesse, a été reçu membre honoraire à vie du club Richelieu-Trois-Rivières au déjeuner régulier d'hier midi. Me Yves Gabilas avait fait cette proposition, qui fut adoptée à l'unanimité.

Le déjeuner d'hier était consacré à l'enseignement spécialisé dans notre région. On remarquait à cette occasion plusieurs personnalités du corps professoral de nos écoles techniques et d'arts et métiers. Signalons M. l'abbé Charles-Henri Lapointe, aumônier de l'Ecole Technique M. Josephat Alain et Josephat Thériault, respectivement directeur du personnel et directeur des élèves de l'Ecole Technique des Trois-Rivières, M. Gaston Francoeur, directeur de l'Ecole Provinciale de Papeterie, M. Jean-Louis Marchand, directeur de l'Ecole d'Arts et Métiers du Cap-de-la-Madeleine et M. Marie-Louise Carrière, directrice de l'Ecole Technique de Hull. On remarquait également la présence du R. F. Maurel, directeur de l'Académie de M. le Commandeur J. A. Grégoire, de M. Louis-Philippe Poisson, président du syndicat des instituteurs, ainsi que plusieurs autres professeurs de l'Ecole Technique et de l'Ecole de Papeterie.

La conférence a été prononcée par Me Gustave Poisson, C.R., qui a traité de la délinquance juvénile. Nous reproduisons ailleurs un résumé de cette instructive causerie. M. J. A. Alain, directeur de l'Ecole Technique, s'est chargé de présenter la conférence, tandis que M. Gaston Francoeur a fait les remerciements d'usage. M. Jean-Louis Marchand a prononcé la conférence d'écrit.

Me Gustave Poisson, C.R., sous-ministre du Bien-Être social et de la Jeunesse, a été reçu membre honoraire à vie du club Richelieu-Trois-Rivières au déjeuner régulier d'hier midi. Me Yves Gabilas avait fait cette proposition, qui fut adoptée à l'unanimité.

Le déjeuner d'hier était consacré à l'enseignement spécialisé dans notre région. On remarquait à cette occasion plusieurs personnalités du corps professoral de nos écoles techniques et d'arts et métiers. Signalons M. l'abbé Charles-Henri Lapointe, aumônier de l'Ecole Technique M. Josephat Alain et Josephat Thériault, respectivement directeur du personnel et directeur des élèves de l'Ecole Technique des Trois-Rivières, M. Gaston Francoeur, directeur de l'Ecole Provinciale de Papeterie, M. Jean-Louis Marchand, directeur de l'Ecole d'Arts et Métiers du Cap-de-la-Madeleine et M. Marie-Louise Carrière, directrice de l'Ecole Technique de Hull. On remarquait également la présence du R. F. Maurel, directeur de l'Académie de M. le Commandeur J. A. Grégoire, de M. Louis-Philippe Poisson, président du syndicat des instituteurs, ainsi que plusieurs autres professeurs de l'Ecole Technique et de l'Ecole de Papeterie.

La conférence a été prononcée par Me Gustave Poisson, C.R., qui a traité de la délinquance juvénile. Nous reproduisons ailleurs un résumé de cette instructive causerie. M. J. A. Alain, directeur de l'Ecole Technique, s'est chargé de présenter la conférence, tandis que M. Gaston Francoeur a fait les remerciements d'usage. M. Jean-Louis Marchand a prononcé la conférence d'écrit.

Me Gustave Poisson, C.R., sous-ministre du Bien-Être social et de la Jeunesse, a été reçu membre honoraire à vie du club Richelieu-Trois-Rivières au déjeuner régulier d'hier midi. Me Yves Gabilas avait fait cette proposition, qui fut adoptée à l'unanimité.

Le déjeuner d'hier était consacré à l'enseignement spécialisé dans notre région. On remarquait à cette occasion plusieurs personnalités du corps professoral de nos écoles techniques et d'arts et métiers. Signalons M. l'abbé Charles-Henri Lapointe, aumônier de l'Ecole Technique M. Josephat Alain et Josephat Thériault, respectivement directeur du personnel et directeur des élèves de l'Ecole Technique des Trois-Rivières, M. Gaston Francoeur, directeur de l'Ecole Provinciale de Papeterie, M. Jean-Louis Marchand, directeur de l'Ecole d'Arts et Métiers du Cap-de-la-Madeleine et M. Marie-Louise Carrière, directrice de l'Ecole Technique de Hull. On remarquait également la présence du R. F. Maurel, directeur de l'Académie de M. le Commandeur J. A. Grégoire, de M. Louis-Philippe Poisson, président du syndicat des instituteurs, ainsi que plusieurs autres professeurs de l'Ecole Technique et de l'Ecole de Papeterie.

La conférence a été prononcée par Me Gustave Poisson, C.R., qui a traité de la délinquance juvénile. Nous reproduisons ailleurs un résumé de cette instructive causerie. M. J. A. Alain, directeur de l'Ecole Technique, s'est chargé de présenter la conférence, tandis que M. Gaston Francoeur a fait les remerciements d'usage. M. Jean-Louis Marchand a prononcé la conférence d'écrit.

Me Gustave Poisson, C.R., sous-ministre du Bien-Être social et de la Jeunesse, a été reçu membre honoraire à vie du club Richelieu-Trois-Rivières au déjeuner régulier d'hier midi. Me Yves Gabilas avait fait cette proposition, qui fut adoptée à l'unanimité.

Le déjeuner d'hier était consacré à l'enseignement spécialisé dans notre région. On remarquait à cette occasion plusieurs personnalités du corps professoral de nos écoles techniques et d'arts et métiers. Signalons M. l'abbé Charles-Henri Lapointe, aumônier de l'Ecole Technique M. Josephat Alain et Josephat Thériault, respectivement directeur du personnel et directeur des élèves de l'Ecole Technique des Trois-Rivières, M. Gaston Francoeur, directeur de l'Ecole Provinciale de Papeterie, M. Jean-Louis Marchand, directeur de l'Ecole d'Arts et Métiers du Cap-de-la-Madeleine et M. Marie-Louise Carrière, directrice de l'Ecole Technique de Hull. On remarquait également la présence du R. F. Maurel, directeur de l'Académie de M. le Commandeur J. A. Grégoire, de M. Louis-Philippe Poisson, président du syndicat des instituteurs, ainsi que plusieurs autres professeurs de l'Ecole Technique et de l'Ecole de Papeterie.

La conférence a été prononcée par Me Gustave Poisson, C.R., qui a traité de la délinquance juvénile. Nous reproduisons ailleurs un résumé de cette instructive causerie. M. J. A. Alain, directeur de l'Ecole Technique, s'est chargé de présenter la conférence, tandis que M. Gaston Francoeur a fait les remerciements d'usage. M. Jean-Louis Marchand a prononcé la conférence d'écrit.

Me Gustave Poisson, C.R., sous-ministre du Bien-Être social et de la Jeunesse, a été reçu membre honoraire à vie du club Richelieu-Trois-Rivières au déjeuner régulier d'hier midi. Me Yves Gabilas avait fait cette proposition, qui fut adoptée à l'unanimité.

Le déjeuner d'hier était consacré à l'enseignement spécialisé dans notre région. On remarquait à cette occasion plusieurs personnalités du corps professoral de nos écoles techniques et d'arts et métiers. Signalons M. l'abbé Charles-Henri Lapointe, aumônier de l'Ecole Technique M. Josephat Alain et Josephat Thériault, respectivement directeur du personnel et directeur des élèves de l'Ecole Technique des Trois-Rivières, M. Gaston Francoeur, directeur de l'Ecole Provinciale de Papeterie, M. Jean-Louis Marchand, directeur de l'Ecole d'Arts et Métiers du Cap-de-la-Madeleine et M. Marie-Louise Carrière, directrice de l'Ecole Technique de Hull. On remarquait également la présence du R. F. Maurel, directeur de l'Académie de M. le Commandeur J. A. Grégoire, de M. Louis-Philippe Poisson, président du syndicat des instituteurs, ainsi que plusieurs autres professeurs de l'Ecole Technique et de l'Ecole de Papeterie.

La conférence a été prononcée par Me Gustave Poisson, C.R., qui a traité de la délinquance juvénile. Nous reproduisons ailleurs un résumé de cette instructive causerie. M. J. A. Alain, directeur de l'Ecole Technique, s'est chargé de présenter la conférence, tandis que M. Gaston Francoeur a fait les remerciements d'usage. M. Jean-Louis Marchand a prononcé la conférence d'écrit.

Me Gustave Poisson, C.R., sous-ministre du Bien-Être social et de la Jeunesse, a été reçu membre honoraire à vie du club Richelieu-Trois-Rivières au déjeuner régulier d'hier midi. Me Yves Gabilas avait fait cette proposition, qui fut adoptée à l'unanimité.

Le déjeuner d'hier était consacré à l'enseignement spécialisé dans notre région. On remarquait à cette occasion plusieurs personnalités du corps professoral de nos écoles techniques et d'arts et métiers. Signalons M. l'abbé Charles-Henri Lapointe, aumônier de l'Ecole Technique M. Josephat Alain et Josephat Thériault, respectivement directeur du personnel et directeur des élèves de l'Ecole Technique des Trois-Rivières, M. Gaston Francoeur, directeur de l'Ecole Provinciale de Papeterie, M. Jean-Louis Marchand, directeur de l'Ecole d'Arts et Métiers du Cap-de-la-Madeleine et M. Marie-Louise Carrière, directrice de l'Ecole Technique de Hull. On remarquait également la présence du R. F. Maurel, directeur de l'Académie de M. le Commandeur J. A. Grégoire, de M. Louis-Philippe Poisson, président du syndicat des instituteurs, ainsi que plusieurs autres professeurs de l'Ecole Technique et de l'Ecole de Papeterie.

La conférence a été prononcée par Me Gustave Poisson, C.R., qui a traité de la délinquance juvénile. Nous reproduisons ailleurs un résumé de cette instructive causerie. M. J. A. Alain, directeur de l'Ecole Technique, s'est chargé de présenter la conférence, tandis que M. Gaston Francoeur a fait les remerciements d'usage. M. Jean-Louis Marchand a prononcé la conférence d'écrit.

Me Gustave Poisson, C.R., sous-ministre du Bien-Être social et de la Jeunesse, a été reçu membre honoraire à vie du club Richelieu-Trois-Rivières au déjeuner régulier d'hier midi. Me Yves Gabilas avait fait cette proposition, qui fut adoptée à l'unanimité.

Le déjeuner d'hier était consacré à l'enseignement spécialisé dans notre région. On remarquait à cette occasion plusieurs personnalités du corps professoral de nos écoles techniques et d'arts et métiers. Signalons M. l'abbé Charles-Henri Lapointe, aumônier de l'Ecole Technique M. Josephat Alain et Josephat Thériault, respectivement directeur du personnel et directeur des élèves de l'Ecole Technique des Trois-Rivières, M. Gaston Francoeur, directeur de l'Ecole Provinciale de Papeterie, M. Jean-Louis Marchand, directeur de l'Ecole d'Arts et Métiers du Cap-de-la-Madeleine et M. Marie-Louise Carrière, directrice de l'Ecole Technique de Hull. On remarquait également la présence du R. F. Maurel, directeur de l'Académie de M. le Commandeur J. A. Grégoire, de M. Louis-Philippe Poisson, président du syndicat des instituteurs, ainsi que plusieurs autres professeurs de l'Ecole Technique et de l'Ecole de Papeterie.

La conférence a été prononcée par Me Gustave Poisson, C.R., qui a traité de la délinquance juvénile. Nous reproduisons ailleurs un résumé de cette instructive causerie. M. J. A. Alain, directeur de l'Ecole Technique, s'est chargé de présenter la conférence, tandis que M. Gaston Francoeur a fait les remerciements d'usage. M. Jean-Louis Marchand a prononcé la conférence d'écrit.

Me Gustave Poisson, C.R., sous-ministre du Bien-Être social et de la Jeunesse, a été reçu membre honoraire à vie du club Richelieu-Trois-Rivières au déjeuner régulier d'hier midi. Me Yves Gabilas avait fait cette proposition, qui fut adoptée à l'unanimité.

Le déjeuner d'hier était consacré à l'enseignement spécialisé dans notre région. On remarquait à cette occasion plusieurs personnalités du corps professoral de nos écoles techniques et d'arts et métiers. Signalons M. l'abbé Charles-Henri Lapointe, aumônier de l'Ecole Technique M. Josephat Alain et Josephat Thériault, respectivement directeur du personnel et directeur des élèves de l'Ecole Technique des Trois-Rivières, M. Gaston Francoeur, directeur de l'Ecole Provinciale de Papeterie, M. Jean-Louis Marchand, directeur de l'Ecole d'Arts et Métiers du Cap-de-la-Madeleine et M. Marie-Louise Carrière, directrice de l'Ecole Technique de Hull. On remarquait également la présence du R. F. Maurel, directeur de l'Académie de M. le Commandeur J. A. Grégoire, de M. Louis-Philippe Poisson, président du syndicat des instituteurs, ainsi que plusieurs autres professeurs de l'Ecole Technique et de l'Ecole de Papeterie.

La conférence a été prononcée par Me Gustave Poisson, C.R., qui a traité de la délinquance juvénile. Nous reproduisons ailleurs un résumé de cette instructive causerie. M. J. A. Alain, directeur de l'Ecole Technique, s'est chargé de présenter la conférence, tandis que M. Gaston Francoeur a fait les remerciements d'usage. M. Jean-Louis Marchand a prononcé la conférence d'écrit.

Me Gustave Poisson, C.R., sous-ministre du Bien-Être social et de la Jeunesse, a été reçu membre honoraire à vie du club Richelieu-Trois-Rivières au déjeuner régulier d'hier midi. Me Yves Gabilas avait fait cette proposition, qui fut adoptée à l'unanimité.

Le déjeuner d'hier était consacré à l'enseignement spécialisé dans notre région. On remarquait à cette occasion plusieurs personnalités du corps professoral de nos écoles techniques et d'arts et métiers. Signalons M. l'abbé Charles-Henri Lapointe, aumônier de l'Ecole Technique M. Josephat Alain et Josephat Thériault, respectivement directeur du personnel et directeur des élèves de l'Ecole Technique des Trois-Rivières, M. Gaston Francoeur, directeur de l'Ecole Provinciale de Papeterie, M. Jean-Louis Marchand, directeur de l'Ecole d'Arts et Métiers du Cap-de-la-Madeleine et M. Marie-Louise Carrière, directrice de l'Ecole Technique de Hull. On remarquait également la présence du R. F. Maurel, directeur de l'Académie de M. le Commandeur J. A. Grégoire, de M. Louis-Philippe Poisson, président du syndicat des instituteurs, ainsi que plusieurs autres professeurs de l'Ecole Technique et de l'Ecole de Papeterie.

La conférence a été prononcée par Me Gustave Poisson, C.R., qui a traité de la délinquance juvénile. Nous reproduisons ailleurs un résumé de cette instructive causerie. M. J. A. Alain, directeur de l'Ecole Technique, s'est chargé de présenter la conférence, tandis que M. Gaston Francoeur a fait les remerciements d'usage. M. Jean-Louis Marchand a prononcé la conférence d'écrit.

Me Gustave Poisson, C.R., sous-ministre du Bien-Être social et de la Jeunesse, a été reçu membre

Budget de plus d'un demi-million pour la ville de Grand'Mère

De que le Manitoba doit à la province de Québec

Shawinigan, 18. — Me Philip C. Locke, éminent avocat de Winnipeg, a prononcé une allocution intéressante, quoique très brève, hier soir, devant le club Rotary de Shawinigan. La causerie de M. Locke, hier, s'intitulait: "La dette du Manitoba à la province de Québec".

M. Locke a traité de cette dette au point de vue historique. Il a rappelé que les grands découvreurs de l'époque française qui sont partis

Elu président des assureurs

Shawinigan, 18. — L'Association des Assureurs-Vie de Shawinigan a tenu ces jours derniers une assemblée au cours de laquelle ont été élues certaines vacances au bureau de direction. C'est ainsi que le président, M. André Duchesnay, a été réélu. M. André Duchesnay, ayant quitté Shawinigan récemment pour Sherbrooke, a été remplacé par M. Gabriel L. Duhaime, vice-président, qui sera en fonctions, comme président, jusqu'au mois de juin. Pour la même période, M. Clément Gélinau sera vice-président. Le reste de l'exécutif demeure le même. Cette assemblée a eu lieu à l'hôtel Shawinigan.



M. Gabriel Duhaime

La prochaine réunion des Assureurs-Vie de Shawinigan aura lieu le 24 février. Le conférencier sera M. Paquin, O.L.U., assistant-gérant de la Cie L'Industrie, aux Trois-Rivières. Le vice-président régional de l'Association des Assureurs-Vie, M. François Courcelles, rendra visite également à la section locale, à l'occasion de cette assemblée.

Dr Jacques Dolbec DENTISTE

68, 5^{ème} Rue — Tel: 4813
Face au Marché Shawinigan

René de Cotret, Ferron, Robert & Cie
Comptables Agréés
Trois-Rivières Shawinigan
Edifice Amexu 17-5ème
Tel 1077 Tel 2538

Robert Desaulniers
Notaire
Incorporation de Compagnies
Succession, etc.
35, 4^{ème} rue — Tel: 2500
SHAWINIGAN

Lavallée, Bédard, Lyonnais, Messier, Gascon
COMPTABLES AGRÉÉS
10^{ème} Est rue St-Jacques
Montréal, Tel RE-1033

R. L. POIRIER D.C.
Chiropraticien
13, Station — Tel: 3385
Shawinigan Falls

GARAGE A VENDRE

Pour cause de santé.
Bon poste d'affaire. Outillage très moderne et tout neuf. Garage 33' x 50' deux étages avec 2 logements au deuxième. Construit l'été dernier. A l'épreuve du feu.

Valeur: \$15,000.00

SACRIFIÉ A \$12,000.00

S'ADRESSER A:

J. A. LAPOINTE

Hervey-Jonction
Tel: 83-22

Fête du curé de St-Boniface

St-Boniface. (D.N.C.) — Les paroissiens de St-Boniface se sont réunis lundi soir en grand nombre à la salle paroissiale pour fêter leur pasteur, M. l'abbé Napoléon St-Pierre à l'occasion de sa fête anniversaire. Avenant pris place au côté de M. le curé, M. le vicaire Athanase Melançon, MM. les maires, MM. les présidents des commissions scolaires, MM. les marguilliers, MM. les conseillers, MM. les commissaires d'école, tous les dirigeants des diverses associations et organisations de la paroisse ainsi qu'un grand nombre de paroissiens qui remplissaient la salle à pleine capacité. Le programme qui fut présenté remporta un succès éclatant.

Voici le programme tel que présenté:

- 1- Chant par les Laurentiennes: a) Mon Moine, b) Mon Marie.
- 2- Harmonisation et l'accompagnement par Mme Lionel BoBurassa. Direction par Mme Réal Bourassa.
- 3- Saynète "Les Guigoules" par les élèves du 4^{ème} sous la direction de Mlle Rejeanne Filion.
- 4- Présentation de l'adresse par M. Dr L.P. Janelle. Présentation des fleurs et du cadeau par Mlle Gélinau.
- 5- Réponse à l'adresse par M. le Curé.

M. le Curé débuta en disant que les paroissiens en célébrant la fête de leur pasteur démontraient qu'ils aiment le prêtre et le respectent et trouvent en lui le représentant de Dieu sur la terre. Aussi, dit-il, depuis que je suis à la tête de votre paroisse, j'ai toujours trouvé et goûterai la joie, la satisfaction et le bonheur car il n'y a toujours eu entre le prêtre et les paroissiens que collaboration et bonne entente. Comme chef spirituel de cette paroisse permets-moi de vous exprimer mes sentiments personnels mais aussi permettez-moi également de vous faire part de mes vœux car actuellement les deux choses qui me tiennent le plus au cœur sont:

1- Redonner au dimanche son caractère chrétien c'est-à-dire respecter le jour du Seigneur, être docile à la parole de Dieu et à l'enseignement de l'Eglise afin d'être toujours des catholiques convaincus et des apôtres du Christ.



M. le curé Napoléon St-Pierre

L'éducation de la jeunesse, car la jeunesse c'est l'avenir de la paroisse, l'avenir de la race; et la génération future sera telle que la jeunesse d'aujourd'hui aura été formée et éduquée. Il est donc très important que notre belle jeunesse reçoive une bonne éducation. Cette formation se fera surtout en faisant de l'action catholique. La jeunesse de cette paroisse a le mouvement tout désigné pour faire de l'action catholique en faisant partie de la Jeunesse Agricole Catholique, les Lauréats (etc.), c'est, dit-il, l'action catholique qui sauvera le monde.

M. le Curé termina en remerciant de tout cœur tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à l'organisation et au succès de cette fête et aussi en félicitant tous ceux qui ont figuré pendant la soirée sur le programme.

6- 1^{er} acte du "Martyr de Sainte Agnès", par les élèves du couvent.

7- Violon par M. Lucien Bournival.

8- 2^e acte du Martyr de Sainte Agnès.

9- Chant par Mlle Pauline Gélinau.

a) Je ne suis qu'un vagabond.

b) Rendez-moi mes montagnes.

10- Musique par Mlle Huguette et Lucette Dupont, violon et piano.

a) Ave Maria.

b) Chardas.

c) My Happiness.

11- Chant par Mlle Huguette Ricard:

a) Voulez-vous danser grand'mère.

b) Pour un baiser d'amour.

c) C'est mon désir.

d) Mon cœur est un violon.

12- Musique, piano et guitare électrique par Mlle Boucher:

a) La marche des roses.

b) Home sweet home.

c) Hawaii sun set.

d) Canada.

Résumé de l'adresse lue par M. Dr L.P. Janelle.

M. le curé.

Chaque année, c'est avec une joie toujours nouvelle que vos enfants spirituels, vont venir la fête anniversaire de leur père commun, pour lui offrir leurs vœux de bonheur.

En ce moment, je veux me faire l'interprète de tous vos paroissiens pour vous exprimer une fois de plus, notre reconnaissance pour tous les services que vous nous rendez.

Monsieur le curé, vous êtes pour nous le Bon Pasteur dont parlait Notre-Seigneur dans l'évangile; et à plusieurs titres.

A la tête de votre troupeau toujours de plus en plus nombreux, vous prêchez par la parole et par l'exemple. Par vos sages conseils, vous égarez à vos brebis le danger des sentiers mauvais et vous ramenez au bercail, celles qui s'y égarèrent.

(Suite à la page 7)

Au cours de préparation au mariage à St-Bernard



Shawinigan, 18. — Une trentaine de jeunes gens de la ville suivent les cours de préparation au mariage donnés sous les auspices de la J.O.C. de St-Bernard. Ces cours sont sous la responsabilité de MM. Jean-Paul Monette et Claude Bergeron. On remarque aussi sur la photo l'abbé Henri Foley, aumônier. (Paris Photo)

Fête anniversaire



Shawinigan, 18. — Dernièrement eut lieu à la salle de la J.O.C. du Christ-Roi une fête organisée en l'honneur de Mlle Rita Lacombe à l'occasion de son anniversaire. On remarque sur la photo, entre le groupe des amis, Mlle Lacombe au centre avec M. et Mme Arthur Lacombe. (Bergeron Photo)

Nouvel exécutif des Filles de l'Empire

Shawinigan, 18. — Mme K.V. Gow a été élue ces jours derniers à la présidence du chapitre local des Filles de l'Empire. Cette assemblée a eu lieu au Cascade Inn. Mme W.H. Mueller a été élue première vice-présidente, Mme M. Eaton, deuxième vice-présidente; Mme G. Gwynn, secrétaire; Mme H. Westman, assistante-secrétaire; Mme A. Watier, secrétaire éducationnelle; Mme R. Ford, secrétaire archiviste; Mme J. Friendly, porte-étendard; les conseillères sont: Mmes J. H. Gibbs, G. Benson, L. B. Strilling.

Mme Fleischmann à la présidence des auxiliaires du Joyce

Shawinigan, 18. — Mme Albert Fleischmann a été élue, ces jours derniers, présidente du comité des dames auxiliaires de l'hôpital Joyce Memorial. Mme L.-B. Sterling a été élue vice-présidente; Mme G.-K. Dodd, secrétaire et Mme B. Blanchard, trésorière.

Cette élection a eu lieu lors de l'assemblée générale régulière, tenue sous la présidence de Mme L.-B. Sterling. La séance qui devait avoir lieu mercredi soir dernier a été ajournée à ce soir.

Première réunion de la J.A.C. à St-Sauveur

Shawinigan-Sud, 18. (D.N.C.) — Le 14 février dernier, la J.A.C. de la paroisse de St-Sauveur, se réunissait pour la première fois dans leur salle paroissiale pour une assemblée générale.

On remarquait la présence du nouvel aumônier, M. le curé Paul-De Carufel, qui assistait pour la première fois à une assemblée de ce mouvement à la suite du changement de paroisse. Il y avait aussi la présidente diocésaine, Mlle Anna-Marie Groulx.

Le président a souhaité la bienvenue à tous puis a dirigé un frémissement sur la question suivante: "Le travail et la vie familiale". La présidente diocésaine a tiré les conclusions du forum. M. le curé De Carufel a ensuite dit quelques mots soulignant son bonheur de voir que la jeunesse de sa paroisse a le souci de connaître, étudier et résoudre ses problèmes. "La J.A.C. est le premier mouvement d'action catholique dans la paroisse", a-t-il dit. Il a ensuite béni l'assistance.

Conseil de ville

Shawinigan, 18. — Le Conseil de la Ville de Shawinigan tiendra sa séance régulière ce soir à 8 heures. La séance qui devait avoir lieu mercredi soir dernier a été ajournée à ce soir.

Fête surprise



Shawinigan, 18. — Les élèves de huitième année de l'Académie St-Marc se sont réunis samedi soir dernier à la demeure de M. et Mme Arthur Audy pour fêter Mlle Colette Audy à l'occasion de son départ de Shawinigan. On lui a présenté de jolis cadeaux. Il y eut chants, musiques et jeux et la soirée s'est terminée par un goûter. (Paris Photo)

EXAMEN DE LA VUE J. ALPHIDA CRETE O. D. OPTOMETRISTE

Tous les jours, de 9 h. à 5 h. Vendredi soir, de 7 h. 30 à 9 h.
551, 3^{ème} Rue Grand'Mère Tel. 631

M. Trépanier SPECIALISTE DE LA VUE Bachelier en optométrie

BUREAU
25, 5^{ème} Rue Shawinigan Tel. 2797

Pharmacie Trépanier

25, 5^{ème} Rue Shawinigan Tel. 2797

A l'hôpital après une collision sur la patinoire

Shawinigan, 18. — MM. Raymond Hogue, 20 ans, demeurant à 296, 8^{ème} rue, Shawinigan-Sud, et Marcel Pelletier, demeurant sur la rue Laurier, ont été transportés à l'hôpital Ste-Thérèse, mercredi soir, à la suite d'une collision survenue entre deux joueurs au cours d'une partie de hockey disputée sur la patinoire de l'O.T.J.

Hogue a été transporté à l'hôpital dans l'ambulance de la Maison Bouvette et Pils. Les deux jeunes gens sont sous les soins du Dr Richard Desreault.

Hogue, qui a souffert d'une commotion cérébrale, a pu quitter l'hôpital hier soir, tandis que Pelletier a passé une radiographie au genou gauche.

Dr Jacques Barrette

Spécialité: CHIRURGIE
Bureau de 2 à 4 et 7 à 8 sauf le samedi
53, Avenue Station Shawinigan Tel: 4497

ANDRÉ SANSFAÇON, B.A., O.D. OPTOMETRISTE

Examen Analytique de la Vue
327, 6^{ème} Ave. Grand'Mère Tel: 841

POELES L'ISLET

TOUS LES MODELES DISPONIBLES
CHEZ:
C. Trahan RÉFRIGÉRATEURS LAVEUSES MEUBLES
VENTE et SERVICE
150 Station Shawinigan Tel: 2251

AVIS

NOTRE NUMERO DE TELEPHONE EST MAINTENANT
4422
ET NOTRE NOUVELLE ADRESSE
25 AVENUE CASCADE
Pour un meilleur service appelez
ROBERT BOURASSA
Matériaux de construction, charbon et coke
25 Ave Cascade Shawinigan Tel: 4422

La taxe imposée pour l'année est de \$1.60

Grand'Mère, 18. D.N.C. — Le fonctionnement du service d'impôt municipal vient d'adopter son budget annuel pour 1949-50 et dont la somme s'élève à \$553,623.08. C'est la plus grosse somme que le département de la municipalité de Grand'Mère, jusqu'à 1949-50 était le plus élevé. Celui de 1949-50 était le plus élevé jusqu'à 1949-50. Le budget de 1949-50 est de \$553,623.08. C'est la plus grosse somme que le département de la municipalité de Grand'Mère, jusqu'à 1949-50 était le plus élevé. Celui de 1949-50 était le plus élevé jusqu'à 1949-50.

Le budget a été adopté sur proposition de l'échevin Albert Thibault appuyé par l'échevin Ernest Desroches.

La séance du conseil était présidée par M. le maire Elzéar Delisle. On notait également à la séance la présence des échevins Albert Thibault, Donat Bousvert, Ephrem Lampron et Ernest Desroches, de même que le gérant municipal, M. Jean Bédard et le greffier M. Marcel Crête.

Voici en résumé le rapport tel que présenté au Conseil de la Ville par M. le gérant Bédard et quelques notes explicatives sur les différents items.

REVENUS	
Taxe foncière spéciale et générale	\$17,238,476.
Taxe à \$1.60	\$275,815.62
Taxes locales	14,871.64
Taxes fonds de magasins	784.30
Permis de licences	10,000.00
Consolidator p. Corp.	11,000.00
Voie	3,150.00
Aqueduc	43,800.00
Electricité	143,500.00
Pont de Grand'Mère	28,000.00
Cours de recorder	1,200.00
Intérêts divers	1,900.00
Sou du pauvre	6,500.00
Santé	900.00
Arena (logers-divers)	2,000.00

Le budget tel que présenté adopté accuse un excédent du revenu de \$249.36 sur les dépenses prévues, et sera de nature à procurer aux citoyens de la ville, malgré l'augmentation considérable des activités des services adéquats.

Grande réunion à la Société d'horticulture

Shawinigan, 18. — La Société d'horticulture de Shawinigan a eu, lundi soir, le 21 février, au Cascade Inn, une grande assemblée à laquelle ont été conviés tous les hommes, femmes et enfants. L'admission est gratuite.

La Société a eu à cette occasion ses officiers et ses directeurs. Elle a aussi un plan d'activités pour l'année. La Société encourage et organise des concours de jardin, d'artisanat, de sciences domestiques, etc., pour les adultes et les enfants. Tous les groupes organisés comme les écoles, les Guides, les Scouts, les Jeannettes, etc., sont membres honoraires de la Société d'horticulture. La nouvelle organisation a un programme, comme point principal, une grande exposition annuelle de fleurs.

Province de Québec, Co. St-Maurice, Municipalité du Village de Shawinigan Sur. L'AVIS est par la présente donné, que demande de soumission est faite pour la construction de trottoirs dans les limites de la Municipalité du Village de Shawinigan Sur. Les dits trottoirs de quatre pieds (4') de largeur sur une longueur d'au moins 500 milles (7000'). Le tout suivant les plans et devis de l'ingénieur. De plus une garantie de 10% pour cent (10%) doit être fournie avec la demande de soumission. Les dites soumissions doivent être remises au bureau du secrétaire au plus tard lundi 7 mars à cinq (5) heures de l'après-midi.

P. E. HAMEL, Sec. Trés., 1115, 5^{ème} Ave. App. 1, Shawinigan Sud-2

Cinéma AUDITORIUM SHAWINIGAN

FOTO-NITE CE SOIR \$740.00 EN ARGENT

VENDEDI DERNIER
M. Arthur Boucher
218, St-Paul
Shawinigan Falls
et
M. Armand Lizotte
20, 4^{ème} Rue
Shawinigan Falls

Auront reçu un montant d'argent s'ils avaient été présents au théâtre ou s'ils avaient signé une carte de présence.

CE SOIR AU PROGRAMME
"LA NUIT TRAGIQUE"
Avec: René Dary, Martine Carol
aussi
"CARSON CITY RAIDERS"
Avec: Allan Lane, Eddy Waller

NE MANQUEZ PAS LES
FOTO-NITE
tous les MARDIS au
cinéma Cartier
tous les JEUDIS au
cinéma Roxy
tous les VENDREDIS au
cinéma Auditorium
Si vous ne pouvez être présent procurez-vous une carte de présence.

Le procès du cardinal Mindszenty porté devant les Nations Unies

New-York, 18 (P.A.). — Les représentants de neuf nations de l'Amérique latine et des Philippines en seraient venus à un accord hier soir pour porter devant les Nations Unies le cas du cardinal Mindszenty. Ils ont encore à décider quand et comment ils le feront. En communiquant cette décision aux journaux, un des délégués a déclaré que la plupart d'entre eux attendaient les directives finales de leurs gouvernements sur la procédure à suivre. Il se peut qu'elles soient reçues pour la prochaine réunion, mercredi prochain.

Les pays de l'Amérique latine représentés à cette réunion étaient la Colombie, l'Uruguay, la Bolivie, Panama, l'Argentine, le Venezuela, le Chili, le Brésil et la République Dominicaine.

32,000 fermes électrifiées en l'espace de trois ans

(Par Fernand Gagnon) — Le premier ministre a ajouté que 54,992 Duplessis a déclaré hier après-midi l'électrification de la province de Québec. On a fait plus en trois ans, dit-il, qu'en 50 ans sous les anciens régimes.

M. MARLER "Vous pourriez remarquer que la proportion de l'électrification de la province de Québec est passée de 42 pour cent à 82 pour cent."

La loi de l'électrification rurale a été votée en 1944. Elle avait pour but de faciliter la construction de lignes de transmission de l'électricité dans les zones rurales. La loi a été appliquée avec rapidité et les progrès ont été remarquables.

M. MARLER a déclaré que le gouvernement a fait beaucoup de choses pour améliorer la vie des habitants des zones rurales. Il a mentionné l'électrification, la construction de routes, la création de services de santé, etc.

Rien n'est changé, déclare le président des Etats-Unis

(par John M. Hightower) — Washington, 18 (P.A.). — Le président Truman a réaffirmé qu'il veut encore un traité de sécurité de l'Atlantique-Nord comportant "la preuve indiscutable" de la détermination des pays adhérents à ce pacte "de résister à toute attaque armée d'où qu'elle viendra".

Le président a déclaré à une conférence de presse que l'attitude fondamentale du gouvernement envers le traité, actuellement négocié avec le Canada et les nations de l'Europe occidentale, demeure la même que formulée dans son discours d'inauguration, le 20 janvier dernier.

C'est dans ce discours qu'il réclama la "preuve indiscutable" de résister à toute attaque.

La question de l'attitude des Etats-Unis se posa à la conférence au sujet du débat de lundi dernier au sénat alors que les chefs se déclaraient opposés à tout engagement par traité qui "automatiquement" mettrait les Etats-Unis en guerre. D'autres sénateurs, formant une minorité, ont soutenu que l'engagement moral par lequel les Etats-Unis, dans ce traité, s'engageraient à combattre un ennemi commun était adéquat au pacte.

Le secrétaire d'Etat Dean Acheson a déclaré, au cours d'une réunion privée, que l'attitude du gouvernement est restée la même. Il a déclaré que le traité est une affaire de confiance et de coopération entre les nations.

Le parti travailliste a remporté ce soir une victoire éclatante aux élections générales. Le parti travailliste a obtenu 245,144 voix, contre 168,828 pour le parti conservateur.

Les candidats furent Broughton, dentiste, qui obtint 245,144 votes, et A.M. Ramsden, conservateur, avocat de Huddersfield, qui en reçut 168,828.

Aux élections générales de 1945, le scrutin donna: travaillistes, 22,682; conservateurs, 11,090; libéraux, 3,296.

C'était la 47ème élection complémentaire depuis les élections générales de 1945.

Jusqu'à l'élection d'hier, les travaillistes en avaient gagné 29 et les conservateurs, 12.

Un parti camouflé, dit Clarence Gillis

Ottawa, 18 D.N.C. — Suivant le député socialiste du Cap-Breton-Sud, M. Clarence Gillis, le parti de l'Union Nationale dans la Province de Québec est "un parti camouflé".

"Enlève-lui son masque, a-t-il dit, et tu verras qu'il est un parti Tory".

M. Gillis qui est catholique et qui a été un ancien mineur, a fait cette remarque en participant à l'examen d'un bill concernant les transports à Terre-Neuve.

POUR GARDER VOTRE CHIEN "EN PARFAITE SANTÉ"

Nourrissez-le ENTièrement à la moulée GAINES

DONNEZ à votre chien de la moulée GAINES—la moulée éprouvée dans les chenils et biologiquement complète au point de vue nutritif. Elle contient autant de PROTÉINES que 1½ livre de bœuf—autant d'HYDRATES DE CARBONE que 1½ pinte de gruau d'avoine—autant de MATIÈRES GRASSES que 1 once de beurre—autant de SELS MINÉRAUX que 1½ livre de foin de bœuf.

Pour varier, essayez GAINES KRUNCHON, qui est de la Moulée GAINES comprimée en petites boulettes croquantes.

"Cela me Coûte Moins Cher de Donner à mon Chien de la Moulée Gaines plutôt que toute autre Nourriture pour Chiens"

La Moulée GAINES est une nourriture scientifiquement équilibrée, avec des vitamines et des sels minéraux. TOUS les éléments nutritifs qu'il faut aux chiens. Certains autres genres de nourriture pour chiens contiennent jusqu'à 70% d'eau... mais ce n'est pas le cas pour GAINES. Pourquoi payer pour de l'eau? Vous ajoutez vous-même le liquide à GAINES sans frais supplémentaires. Achetez quelque chose de nourrissant. Achetez GAINES!

Partout où l'on vend des aliments pour chiens. Sacs de 2 livres, 5 livres et 25 livres.

Lebel est jugé sain d'esprit

Rivière-du-Loup, Qué., 18 (P.C.). — Maurice Lebel, 29 ans, camionneur de St-Guy, Québec, a été déclaré par un jury, hier soir, capable de subir son procès pour le meurtre de deux individus.

Le jury rendit son verdict après seulement avoir délibéré quinze minutes, mettant ainsi fin à un procès "dans un procès" qui durait depuis deux jours, c'est-à-dire depuis que le procureur de Lebel avait plaidé par motion écrite que son client n'était pas suffisamment sain d'esprit pour pouvoir subir son procès.

On reprend aujourd'hui le procès de Maurice Lebel, accusé d'un double meurtre à la suite de la mort violente, pres d'ici, le 1er juillet dernier de L.-P. Breton et Wilfrid Dumais, de Trois-Pistoles, Québec. La Couronne fera entendre aujourd'hui d'autres témoins.

Au cours des cinq premiers jours du procès, la Couronne a fait entendre cinquante témoins, avant que son enquête ne s'interrompe à la suite du plaidoyer-surprise de folie soumis par le procureur de Lebel, Me Valmore Bienvenue.

M. Bienvenue déclara au jury, Me Lebel souffrait d'une instabilité mentale incurable, tandis que les deux autres témoins, qui ont déclaré n'avoir rien constaté d'anormal chez l'accusé du point de vue mental.

Compromis yougoslave

(Par Elizabeth Barker) — Londres, 18 (Reuter). — Les observateurs politiques se demandaient hier soir si Alex Deblor, député du ministre des Affaires étrangères de Yougoslavie, actuellement à Londres pour la conférence de l'Autorité de la commission des traités de commerce, n'avait pas soumis un compromis concernant les réclamations territoriales de la Yougoslavie contre l'Autriche.

Les prétentions de la Yougoslavie à une partie de la province frontalière de Carinthie et à une région moindre de la Styrie ont été les principales causes de l'échec de la conférence de mai dernier à Londres.

Une offre de compromis Yougoslave, probablement faite à la fin de la semaine dernière, pourrait seule expliquer le changement d'attitude des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de la France en face de la proposition de réétudier le cas de la Yougoslavie.

Les observateurs diplomatiques à Londres croient que le gouvernement de Tito peut avoir décidé de faire un compromis, pour l'une des trois raisons suivantes:

- 1.—Pour apaiser la Russie, qui n'est peut-être pas franchement désireuse de conclure un traité avec l'Autriche, et laver la Yougoslavie de l'accusation portée par le Comité formé de "nationalisme excessif".
- 2.—Améliorer les relations entre la Yougoslavie et l'Autriche et préparer la voie à un accroissement des échanges commerciaux entre les deux pays, échanges rendus nécessaires par le boycottage économique pratiqué par le Cominform.
- 3.—Poser un geste de nature à améliorer ses rapports avec les puissances occidentales.

Cependant tout ce qu'on peut dire jusqu'ici des propositions yougoslaves demeure dans le domaine de la spéculation.

L'Autriche a refusé d'établir une province slovène autonome

Vienne, 18 (P.A.). — Le gouvernement autrichien a rejeté, hier soir, une proposition d'établir une province slovène autonome dans la Carinthie du sud.

Se référant à un rapport de Londres que les députés, des ministres des Affaires étrangères considéraient la création d'une telle province, un porte-parole a déclaré:

"L'établissement d'une telle province autonome est non seulement contraire à la constitution des provinces constituant la république fédérale autrichienne, mais ne repose sur aucune base ethnique".

Le magnifique moulin de Vincennes détruit

Québec, 18 (D.N.C.). — L'histoire du moulin de Vincennes, l'une des plus belles reliques de la domination française en Nouvelle-France, qui surplombait le fleuve St-Laurent des hauteurs de Beaumont, à quelques 15 milles d'ici, a été rasée par les flammes hier. De l'immense et magnifique construction de pierre grise il ne reste plus que la cheminée.

On n'a rien pu sauver des trésors historiques inestimables que contenait le moulin, transformé depuis quelques années en musée sous l'autorité de la commission des monuments historiques de Québec. On estime les pertes à plus de \$50,000.

On est d'avis qu'un tison qui se serait échappé d'un poêle à deux poorts pour enflammer des papiers est à l'origine de cet incendie.

Le moulin de Vincennes était une relique historique qui fut souvent le rendez-vous des photographes d'art et des cinéastes. Il datait de 1739. Il renfermait une quantité incommensurable de meubles et d'ustensiles anciens, de vieux volumes, de manuscrits, de livres, etc.

Le moulin n'avait pas subi de dommages matériels, mais la destruction de ce vieux moulin basal indiquait bien l'urgence nécessaire d'établir une Commission provinciale d'histoire pour protéger les monuments historiques.

L'hon. Duplessis, a déclaré qu'il n'avait pas encore été mis au courant de cette affaire. A tout événement le moulin n'était pas la propriété du gouvernement. Il a cependant approuvé les remarques de M. Chalouit et dit l'importance d'assurer au cours d'une allocation prononcée au banquet annuel de la Junior In- l'ameublement ancien qu'on y trouvait la destruction.

Les rebelles grecs battus

Athènes, 18 (P.A.). — La bataille de Florina, la plus importante depuis le début de la guerre civile en Grèce, s'est terminée par une victoire du gouvernement, d'après un rapport officiel.

La bataille a duré du 12 au 15 février.

On recueille actuellement les cadavres gelés des rebelles, tués par les balles ou les mortiers et l'artillerie, et on les dispose dans un champ pour fins d'identification.

L'état-major prétend que l'attaque contre Florina, une cité près de la jonction des frontières grecques, albanaises et yougoslaves, fut ordonnée par les communistes pour des raisons d'ordre politique.

On dit que le général Nicholas Zachariades, qui a succédé au général Markos Vafiades, le mois dernier, voulait débiter "par une importante et sensationnelle victoire" afin d'inaugurer "une nouvelle campagne politique et militaire".

Les rebelles disposaient de cinq brigades, en tenant une réserve dans la passe Pissodéri à l'ouest de Florina.

Le gouvernement avait confié la garde de la ville à la 11ème division. Les rebelles abandonnèrent la lutte après une nuit et une journée de combat.

Programme très coûteux

Montréal 18 (P.C.). — Les municipalités canadiennes vont faire beaucoup d'emprunts, d'après un expert en matières bancaires, si elles veulent obtenir le genre de terrains nécessaires pour construire des maisons.

"Dans la plupart des municipalités canadiennes, il y a pénurie de terrains se prêtant à la construction résidentielle", a déclaré Donald Gordon, vice-gouverneur de la Banque du Canada, au cours d'une allocution prononcée au banquet annuel de la Junior In-

vestment Dealers Association of Canada.

Par "terrains" il entend des "terrains se prêtant à la construction de résidences, des terrains munis de services nécessaires tels que l'eau, les égouts, les rues, les trottoirs et enfin les écoles et les hôpitaux".

"Fournir ces services sera une dépense très onéreuse", dit M. Gordon. "Il faudra aux municipalités beaucoup emprunter alors qu'elles tenteront de remédier à tout ce qui manque".

Actuellement dit l'ancien président de la semaine dernière de la C.D.A., la construction de terrains construits annuellement 80,000 fut frappée à la tête avec une barre unifiée à un coût total de \$600,000, de fer alors qu'il prenait de l'argent dans son coffre-fort.

Bédard subira un examen mental

Sherbrooke 18 (P.C.). — Le juge Joseph Marier a donné ordre de soumettre à un examen mental M. Bédard, 28 ans, de Lac Mégantic, Québec, accusé de tentative de meurtre à la suite d'une attaque contre Evariste Bernier, 42 ans, beaucoup emprunter alors qu'il marchait de meubles de Lac Mégantic.

Bédard a été arrêté à la suite de son assaut de la semaine dernière sur la personne de Bernier, Bernier, au bureau du ministre des Travaux Publics à Ottawa, a en-viron 3,400 pieds au nord-ouest du pont de la route Provinciale 1120-1130 du cadastre officiel de la Cité des Trois-Rivières, en front de la rue Farmer.



AVIS PUBLIC

LOI DE LA PROTECTION DES EAUX NAVIGABLES
Chapitre 140, S. R. C. 1927

La Corporation de la Cité des Trois-Rivières, donne avis, par les présentes, qu'elle a, en vertu de l'article 7 de la dite loi, déposé au bureau du ministre des Travaux Publics à Ottawa, et au bureau du registraire du district pour l'enregistrement des terres dans le district des Trois-Rivières à Trois-Rivières, une description de l'emplacement et les plans d'une conduite d'égout en béton armé et centrifuge de 42" de diamètre, qu'elle se propose de construire sur le bord de la rivière St-Maurice, à environ 3,400 pieds au nord-ouest du pont de la route Provinciale 1120-1130 du cadastre officiel de la Cité des Trois-Rivières, en front de la rue Farmer.

Et sachez qu'après un mois, à compter de la date de la première insertion de cet avis, La Corporation de la Cité des Trois-Rivières, en vertu de l'article 7 de la dite loi, fera sa demande au ministre des Travaux Publics, à son bureau dans la ville d'Ottawa, pour l'approbation de l'emplacement et des plans susmentionnés.

Daté à Trois-Rivières, ce premier jour de février 1949.

LA CORPORATION DE LA CITE DES TROIS-RIVIERES,
Par : Paul-Ed. Dufresne, I.C., A.G.
Ingénieur de la Cité

"Meilleure Saveur?"

J'ai ce que vous cherchez dans le Café A&P!



BOKAR
Fort et Stimulant
sac de 1-lb.

54c

RED CIRCLE
Riche et Corsé
sac de 1-lb.

51c

EIGHT O'CLOCK
Doux et Moelleux
sac de 1-lb.

47c

OUI, des milliers de gens ont découvert que le Café A&P a meilleur goût. Pourquoi? Il n'existe pas de meilleur café dans n'importe quel paquet. De plus, il est apporté rapidement des torréfacteurs aux magasins, en grains qui en gardent la riche saveur naturelle. Quand vous l'achetez — mais jamais auparavant — il est Moulu Sur Demande, sous vos yeux, de la finesse voulue ou assez gros pour que vous obteniez les meilleurs résultats dans votre cafetière.

Est-il surprenant que les trois mélanges merveilleux de Café A&P aient une saveur si délicieuse... et que partout les amateurs de café fassent les éloges de ce délicieux café! Choisissez votre mélange préféré—doux, moyen ou fort. Quand vous le servez, écoutez chacun dire—"C'est le meilleur café que j'aie jamais goûté!"




Mort de M. J.-R. Bertrand

Aux Tils-Rivières, le 17 février 1949, est décédé à l'âge de 82 ans et 48 mois, M. Jean-Baptiste Bertrand époux en 1ère nœce de feue Elizabeth Boisclair, en 2ème nœce de Marie-Anne Grosseau et en 3ème nœce de Eva Lafleur. Il laisse pour pleurer sa perte ses fils: Omer et Paul, un beau-fils: Antoine Marchand. Ses filles: Mme Vve Wilbray Marchand, née Eva, Mme Aimée Bourque, née Maria, Mlle Jeanne. Ses belles-filles: Mmes Joseph Boivert et Mme Roland St-Cyr, un frère, Elzéar.

La dépouille mortelle est exposée aux salons mortuaires Rouzeau & Frères Ltée, 460 rue Des Forges, à St-Jovite.

L'hon. Duplessis

(Suite de la 1ère page)
 vise à faire surtout une immi-
 gration agricole.

M. Chaloult dit qu'un repré-

il arrive que des employés ne p...

qu'à Paris, c'est tout de même
peu fort".

M. Duplessis dit qu'il était
faveur d'une immigration dûment
choisie. Seulement, actuellement

n'était pas le temps. Il y a eu du chômage et une crise de logement. A moins d'avoir des tech-

ciens, je ne vois pas comment nous pourrions venir ici des immigrés si respectables et si près de nous.

soient-ils, prendraient la place
nôtres. Quant aux techniciens,
France en a besoin et elle n'a

Quant à l'ambassade, il est qu'il s'y passe des drôles de choses.

De l'anglais partout
M. Duplessis narra alors le d'un professeur français qui

venu le voir et qui lui dit qu'on
avait découragé à l'ambassade ca
dienne à Paris de venir dans la

insalubre, lui avait-on dit.

pour venir au Canada parler l'anglais. Ce professeur fut également étonné de n'entendre que l'an-

étonné de ne entendre que l'air
dans l'avion et à son arrivée à I
val.

La première personne qu'il tendit parler français depuis F fut son chauffeur de taxi: "Il

même surpris, ajouta en riant
premier ministre, de constater a
tout cela que le premier min

M. Duplessis dit ensuite
avait été invité à visiter des p

M. Chaloult dit alors que le

Le premier ministre du Québec se de-
mande de voyager pour faire rayonner
la province à l'étranger. Il cita

La première personne qu'il entendit parler français depuis Paris fut son chauffeur de taxi: "Il fut même surpris, ajouta en riant le premier ministre, de constater après

Même si des raisons économiques ne justifient pas d'accélérer l'immigration, nous avons d'autres motifs pour nous inciter à tablir chez nous des immigrants Français, Belges, Suisses ou Latins.

Enquête économique

S pour .37

LES
IS RÉGAL

Festival au collège de St-Grégoire



St-Grégoire, 18 (D.N.C.) — Cette photo fut prise, vendredi dernier, lors du festival sportif au Collège de St-Grégoire. Nous reconnaissons sur la photo, M. Ant. Guillemette, le Dr J.-M. Rouleau, M. Henri Bergeron, sec. de la Commission Scolaire, le notaire V.-A. Rouillard, M. l'abbé P.-A. Lahaye,

vicaire et aumônier de l'institution, M. Placide Lafond, maire du village, M. Lucien Beliveau, animateur de la soirée et le révérend Frère Blaise, directeur du Collège.

(Photo Jacques)

Royal et Canadien en finale chez les Juvéniles à Victoriaville

Victoriaville 17 (Spécial) — Les épreuves de hockey de la ligue juvénile sont terminées à Victoriaville. L'équipe de la ligue de St-Grégoire a remporté la victoire sur les joueurs de la ligue de St-Thomas. Les deux équipes se disputent la finale de la ligue.

Quelques jours plus tard, les mêmes équipes se rencontreront à nouveau. Le club Canadien a blanchi le collège d'Arthabaska à défaut des vainqueurs tandis que le collège de St-Grégoire a blanchi le collège de St-Thomas.

Dans la deuxième joute, le Royal a blanchi les Tigres 2-0. La partie fut disputée à Victoriaville.

Canada 7 Etats-Unis 2

Stockholm, 18 (P.C.) — Les Wolves de Sudbury du Canada ont compté quatre buts dans la dernière période pour vaincre les Etats-Unis au score de 7 à 2 dans une joute de la finale du tournoi amateur de hockey pour le championnat mondial.

Le Canada a toujours espéré de remporter le titre. Les Canadiens ont encore deux parties à jouer contre l'Autriche et la Suisse. Les Wolves se doivent de gagner ces deux joutes pour avoir des chances au titre.

Une foule de 7,900 personnes virent les Wolves éliminer pratiquement les Américains.

Tom et Jim Russell, Tergesen, Dimock, Muroe, Bauer et Stanley ont réussi les buts du Canada tandis que Mather et Johnson ont compté ceux des Etats-Unis.

Sommaire:

Première période	Deuxième période	Troisième période
1-Canada: T. Russell (Stanley) 122	3-Etats-Unis: Mather (Stanley) 1350	6-Canada: Muroe (J. Russell) 833
2-Canada: J. Russell (Stanley) 1350	4-Canada: Tergesen (Hashey) 1312	7-Canada: Dimock (Hashey) 920
Pun: Mather	5-Etats-Unis: Johnson (Grouse) 1930	8-Canada: Bauer (Hashey) 1310
Pun: Aucune	Pun: Aucune	9-Canada: Stanley 1625
Pun: Aucune	Pun: Aucune	Pun: Aucune

Second divorce de Joe Louis

Mexico City, 18 (P.A.) — Le second divorce de Joe Louis de Marva Trotter Louis est devenu final hier, a annoncé un avocat parlant au nom de M. et Mme Louis.

Joe et Marva divorcèrent le 27 mars, 1945 à Chicago et se remarièrent un an plus tard en Indiana. Mme Louis a des enfants avec Joe, Jacqueline et Joe Jr.

LES ASSURANCES FUNÉRAIRES

ROUSSEAU & FRÈRE

LIMITÉES

TROIS RIVIÈRES

Les familles Bertrand et Lafleur
ont la douleur de vous faire part du décès de
Jean-Baptiste Bertrand
époux en 1ère nocce de Elizabeth Boissclair
2ème nocce de Marie-Anne Grosjean
3ème nocce de Eva Lafleur
survenu le 17 février 1949 à l'âge de 82 ans et 8 mois.
Vous êtes respectueusement invités à assister au service
funèbre qui sera célébré à 10.00 heures en l'église Notre-Dame
le lundi 22.

Le convoi quittera les Salons mortuaires Rousseau et
Frère Ltee 460 rue Des Forges à 9.45 heures pour se rendre
à l'église et de là au lieu de la sépulture.
Trois-Rivières 18 février 1949

La famille Ricard
a la douleur de vous faire part du décès de
Roméo Ricard
fils de Mme Vve Honoré Ricard.
survenu le 17 février 1949 à l'âge de 36 ans.
Vous êtes respectueusement invités à assister au service
funèbre qui sera célébré à 9.00 heures en l'église Cathédrale
le lundi 22.

Le convoi quittera les Salons mortuaires Rousseau et
Frère Ltee 460 rue Des Forges à 8.45 heures pour se rendre
à l'église et de là au lieu de la sépulture.
Trois-Rivières 18 février 1949

Kenny Mosdell et le Canadien ont blanchi Toronto hier 3-0

Montréal, 18 (P.C.) — Ken Mosdell, maintenant une avance de deux points sur Chicago, en quatrième position.

Le Canadien a remporté hier sa première victoire en sept joutes. C'était aussi la première défaite de Toronto après quatre victoires et deux joutes nulles.

C'était la cinquième blanchisse pour Bill Durnan et son second contre les Leafs. Le Canadien a

16 joueurs ont réussi 100 buts ou plus dans la ligue Nationale

Montréal, 18 (P.C.) — Seulement deux nouveaux membres furent admis cette saison dans le club centenaire de la ligue Nationale de hockey et deux autres sont à la veille d'y entrer.

Les deux nouveaux venus, avec 100 buts ou plus, durant leur carrière dans la NHL sont Sid Abel et Ted Lindsay des Red Wings de Détroit. Murph Chamberlain du Canadien et Harry Watson du Toronto ont actuellement 98 et 96 points respectivement.

New Haven surprend Providence 6 à 3

New-Haven, 18 (P.C.) — Les Ramblers de New-Haven ont défait hier soir les Reds de Providence au pointage de 6 à 3 en brisant une égalité de 3-3 dans la première période pour réussir trois buts dans les deux autres reprises.

Préfontaine et Denis ont réussi chacun deux buts pour les Ramblers. Les autres buts furent les autres complices.

Laplante, Liscombe et Fraser ont enregistré les buts de Providence.

Sommaire:

Première période	Deuxième période	Troisième période
1-New-Haven, Préfontaine (Ramsden) 353	2-Providence, Laplante (Scherza) 412	3-New-Haven, Préfontaine (Ramsden, Campbell) 444
4-Providence, Liscombe (Campbell) 842	5-New-Haven, Campbell (Brown, Préfontaine) 1236	6-Providence, Fraser (Michalak, Webster, Lanchien) 1816
7-New-Haven, Denis (White, Webster) 1956	8-New-Haven, Ramsden (Blomer, Scherza, McGill) 250	9-New-Haven, Ramsden (White, Webster) 1353

Le club Parent à Shawinigan Falls

Dimanche prochain, le 20 février, le club de Hockey de Parent ira rendre visite au club de Shawinigan Falls. La partie de Hockey commencera à 2 heures précises, à l'Aréna de Shawinigan. Bienvenue à tous. Une belle coupe, offerte par l'Hôtel Bon Accueil de Parent, sera présentée au club vainqueur.

A Parent, dimanche dernier, 13 février, le Club de Shawinigan a battu le club de Parent. Le score a été 7 à 3 en faveur de Parent. Le trophée, offert par M. Théo Racette de Shawinigan, a été présenté au club de Parent par M. Armand Dumaine de Shawinigan.

R. Button champion

Paris, 18 (P.A.) — Richard Button, 19 ans d'Englewood, N.J., a réaffirmé sa suprématie chez les hommes dans le patinage de fantasia en remportant pour la seconde année consécutive le titre mondial.

Le jeune américain, qui n'a pas été battu en deux ans, a donné une performance spectaculaire d'élégance et d'habileté sur ses patins dans le style libre pour remporter la couronne sans trop de difficulté.

Ede Kiraly de Hongrie a fini deuxième et Edi Rada d'Autriche, le champion européen, termina en troisième place.

Alena Vrsanova de Tchécoslovaquie a remplacé la championne canadienne Barbara Ann Scott, qui est devenue professionnelle, en remportant les honneurs chez les dames avec un total de 8799 points contre 8867 points pour la favorite, Mile Pawlik d'Autriche.

Joute décisive entre O.T.J. et Technique ce soir à l'Aréna

Ce soir à 7 h 30 à l'Aréna local ont lieu les joutes La Pénade-Cap, les clubs O.T.J. du Cap et Technique en viendront aux prises dans la dernière joute de la série semi-finale du 2 dans 3 de la ligue Juvenile.

Technique a gagné la joute initiale au compte de 3 à 1 lundi soir dernier mais l'O.T.J. du Cap est revenu plus fort hier soir pour vaincre son adversaire 7 à 2 et égaliser les chances 1-1.

Le gagnant de ce soir jouera en finale contre le St-Paul pour le championnat du circuit Jules Cloutier.

Jean Lanouette est réinstallé

Jean Lanouette, allier des Pirates de La Pénade de la ligue de hockey Laurentienne, suspendu depuis quinze jours pour avoir délibérément blessé Paul Paulin du Guillemour, a été réinstallé hier par la Q.A.H.A. et pourra jouer dès ce soir contre le Cap.

M. Clyde McCarthy représentant de la Q.A.H.A. dans notre district a reçu un télégramme du bureau de direction de la Q.A.H.A. de Montréal lui demandant de réinstaller Jean Lanouette.

La direction de La Pénade ayant à sa tête Jacques Rompré, s'est rendue à Montréal, dernierement pour plaider la cause de Jean Lanouette auprès du président de la Q.A.H.A., M. Azarie Choquette.

C'est sur la recommandation de M. Eugène Matteau, président de la ligue Laurentienne, que la Q.A.H.A. a relevé cette suspension par un télégramme adressé à M. McCarthy.

Le tournoi Matteau va jouer demain et mardi

M. Eugène Matteau, promoteur du grand tournoi de hockey des clubs indépendants qui va débuter demain soir à l'Aréna alors que St-Stanislas et As de Nicolet en viendront aux prises à 7 h 30 tandis que St-Jean Deschêlles rencontrera Beaucorou dans la seconde partie à l'Affiche.

Mardi soir à l'Aréna, deux autres joutes seront disputées. Le J.-N. Martin de Louiseville rencontrera le Bonnet Rouge du Cap dans la première joute tandis que le Régiment des Trois-Rivières et le Radisson aussi de notre ville seront opposés en seconde partie.

L'épouse du boxeur Bivins veut le divorce

Cleveland 18 (P.A.) — L'épouse du boxeur poids-lourd Jimmy Bivins a demandé le divorce contre son mari qu'elle accuse de cruauté. Elle accuse aussi de port d'armes illégaux. Dans sa plainte, elle affirme également avoir été brutalisée au point qu'elle est sourde d'une oreille.

Champion sauteur hongrois à Montréal

Canton N. Y., 18 (P.A.) — Paul Sorsa, champion hongrois de saut, vient de concourir au carnaval d'hiver de l'Université McGill en fin de semaine. Il a gagné le championnat alpin aux Olympiques l'an dernier.

Nominations au Canadien National



M. A.-J. Lomas, vice-président de la région centrale du Canadien National, M. W.-H. Kyle, surintendant général du Canadien National pour le district de Montréal, et M. R. Hayes, surintendant général de la division St-Jérôme.

M. A.-J. Lomas, vice-président de la région centrale du Canadien National, a annoncé la nomination de M. W.-H. Kyle, surintendant général du Canadien National pour le district de Montréal au poste de surintendant général de la région avec bureau à Toronto. Cette nomination fait suite à la récente promotion de M. Lomas au poste de vice-président régional en remplacement de M. J.-F. Pringle, décédé récemment.

M. Lomas a également annoncé la nomination de M. R. Hayes, autrefois surintendant général du district de l'Ontario nord au poste de surintendant général du district de Montréal avec bureau dans cette ville et celle de M. W.-J. Hotrum, ancien surintendant des terminaux de Montréal et de Saint-Jérôme comme surintendant général du district de l'Ontario nord avec bureau à North Bay, Ont.

Willard H. Kyle est né à Montréal et a débuté dans la carrière ferroviaire dans sa ville natale en 1924, comme chaudière dans le bureau du surintendant général. En 1929, il fut promu ingénieur adjoint. Dix ans plus tard, il fut nommé ingénieur de division au service du transport et en 1943, devint surintendant des terminaux de voyageurs. En 1945, il fut nommé surintendant des terminaux de Montréal et de la division St-Jérôme et trois ans plus tard fut promu surintendant des terminaux de la division St-Jérôme.

Technique élimine Grand'Mère en semi-finale des juvéniles

Shawinigan 18-Le Technique a défait le Grand'Mère 2 à 1 dans deux joutes éliminatoires de la ligue Juvenile pour entrer en finale contre le C.I.C. pour le championnat de la ligue. La première joute de la finale sera disputée dimanche après-midi à 4 heures à l'Auditorium Municipal.

Voici le résultat des deux joutes éliminatoires disputées, la première le 12 février et la seconde le 15.

JOUTE DU 12

Première période	Deuxième période	Troisième période
1-Grand'Mère: Ouellette (Normandin) Pun: Mélançon	2-Technique: Isabelle (Lapin) Pun: Pallé G.	3-Technique: Landry (Yvelle Pronovost) Pun: Bourassa

JOUTE DU 15

Première période	Deuxième période	Troisième période
Aucun point	1-Technique: Buisseries (Pucell Gervain) Pun: Landry, Lacombe	2-Grand'Mère: Ouellette (Normandin) Pun: Ouellette

Pas de lutte durant les éliminatoires

Le promoteur Toupin a avisé hier les scribes locaux qu'il ne présenterait pas de séance de lutte durant la période éliminatoire du hockey aux Trois-Rivières. Ceci pour répondre aux vœux d'un grand nombre d'athlètes qui désirent suivre les activités des Reds à l'étranger durant cette période.

Si les Reds passent en finale, cela veut dire que les Trilliums ne verront pas de lutte pour trois semaines au moins.

On voudra en prendre note.

Marcel Bornaïs finit premier

Marcel Bornaïs du club de la Banque Canadienne Nationale, a subi une seule défaite durant la saison régulière et il a terminé en première place dans la ligue de tennis sur table des Trois-Rivières.

Jean Beaulieu se classa deuxième avec un pourcentage de 21 victoires en 24 joutes. Duff Charest finit en suite 17 victoires sur 21 joutes.

Ces trois joueurs seront les favoris pour le tournoi qui se jouera prochainement au chalet du club Radisson. Ce tournoi sera ouvert à tous les fervents du "Ping Pong" de la Cité.

CLASSEMENT

	P	V	P	P	M
M. Bornaïs, Banq	18	17	1	922	
J. Beaulieu, Mart	24	21	3	875	
D. Charest, Mart	21	17	4	809	
R. Heon, Buffet	24	16	8	696	
G. Pepin, Buffet	3	2	1	666	
J. Richard, Mart	21	13	8	619	
J. Britten, Banq	15	8	7	533	
F. Alarie, Buffet	24	12	12	500	
J. Héroux, Banq	24	12	12	500	
M. Polsson, Banq	12	6	6	500	
G. Beaudoin, Mart	6	3	3	500	
M. Beaudoin, Raq	24	10	14	416	
B. Braubin, Rad	18	7	11	383	
F. Verville, Rad	24	8	14	333	
R. Garneau, Raq	24	8	14	333	
A. Rivard, Rad	6	2	4	333	
G. Richard, Raq	24	6	18	250	
L. Frost, Rad	21	9	12	428	
Y. Lamarche, Rad	3	0	3	000	
J. Garneau, Banq	3	0	3	000	

-quel beau rythme!

...mais attendez de voir la

PONTIAC ce qu'il y a

de plus beau SUR ROUES!!

Three Rivers Chevrolet Motor Sales Limited

CHEVROLET - PONTIAC - OLDSMOBILE - BUICK - CADILLAC - G.M.C.

755, RUE CHAMFLOUR

Téléphone: 3400

1 Propriétés à vendre ACHETEZ, VENEZ, ÉCHANGEZ vos propriétés par les annonces classées. Pour quelques centins par jour vous pouvez acquiescer à vos rêves.	A VENDRE: Manufacture de portes et chaises et de préparation de bois, avec excellente clientèle établie.	32 Argent à prêter Prêts Sans Complications Pour	Silhouette par Ken Reynolds	105 Fourrures - Magasins NAP-ADAM GELINAS - Manteaux mouton pers. rat musqué, patte mouton, seal noir, Renards, collets, garnitures. Fauteuils chat sauvage pour homme. Achetons fourrures brutes et d'	MAISON A VENDRE, 6 loyers neufs, chauffés. Revenus annuels \$3,240.00 moitié comptant, balance termes échelonnés. S'adresser 231, Notre-Dame. A vendre - Divers	Perspective mondiale er ce qui concerne le blé cette année
--	---	---	--	--	---	---

Perspective mondiale

Il se peut fort bien qu'on dispose de grosses quantités de blé en 1947, déclare le Bureau de la statistique dans sa revue mensuelle de la situation mondiale du blé, mais il est possible que le mauvais temps dans les principales régions de production

Le mauvais temps a déjà nuí à la récolte courante de blé en Argentine où de fortes gelées en novembre et une sécheresse prolongée dans certaines provinces ont réduit les prévisions des récoltes de 10 millions de boisseaux à environ 100 millions.

millions, soit quelque 100 millions de boisseaux de moins que la récolte l'année dernière. Le beau temps d'Australie a favorisé la moisson. On évalue maintenant la récolte

environ 90 millions de boisseaux soit quelque 30 millions de tonnes que l'année dernière, mais 20 millions de plus que la moyenne 1935-1939. L'Argentine et l'Australie sont de faibles reliquats de céréales, mais en dépit de cela, il appert que la contribution de ces deux pays au commerce mondial en 1949 se mesure moins marquée en 1948.

Comme le gros des récoltes de blé dans l'hémisphère nord ne se fait qu'à la mi-été, tout commentaire à l'égard de la production probable ne peut être qu'approximatif. Au Canada, on envisage la possibilité d'une certaine augmentation dans les emblavures de blé au printemps dans les Provinces du Centre.

blablement encore appelés à fournir le gros des approvisionnements de blé en 1949.

Bien qu'on n'ait que peu de détails sur les estimés officiels de pays qui importent du blé, les nouvelles d'Europe indiquent que

emblavures de blé d'automne dans plusieurs pays ont dépassé ou égalé les chiffres de l'année dernière. La température a favorisé les semailles et la germination à l'automne et les prévisions dans les régions inventoriées sont très encourageantes.

Seul Pichette vous donne
SANITONE
le nettoyage supérieur

Pichette
NETTOYEUR
TEINTURIER
MAGASIN
TEL. 5300 140 RUE HERTZ

IN MEMORIAM
REMERCIEMENTS

LANDRY:— M. et Mme Char
Arthur Landry (Mariette Carign
désirent remercier bien sincèr
ment toutes les personnes qui l
ont témoigné des marques de c
doléances à l'occasion du décès
leur fillette

LOUISE
survenu le 11 février 1949



Maison
J. V. Gagneau
Directeurs de
Funérailles

EMBAUMEUR LICENCE
889 Ste. Cécile Trois Rivières
Tél. 2561

512 Notre Dame Cap. Med.
Tel. 2560

IMPRIMES
DE
QUALITÉ

- CATALOGUES
- BROCHURES
- DÉPLIANTS
- PROGRAMMES

et tous les genres

d'imprimés pour le
commerce et l'industrie

- FACTURES
- ENTETES
- FORMULES
COMMERCIALES

Servicio de

**Service de
photogravure**
Presses automatiques
pides et grand choix
caractères modernes.
Tél.: 3000

Le Nouvelliste

550 CHLN 1000
On parle de la radio

Aujourd'hui

- 1200-Détente.
- 1300-Siesta.
- 1400-Nouvelles.
- 1500-La Part de la Terre.
- 1600-Programme Mason's.
- 1700-Opérette.
- 1800-Musique sur demande.
- 1900-Demandes Mozart.
- 2000-Chanson-fantôme.
- 2100-Fantôme musical.
- 2200-Intermède.
- 2300-Nouvelles.
- 2400-Orque populaire.
- 2500-Faire-Part.
- 2600-Programme Mason's.
- 2700-Intermède.
- 2800-Cocktail musical.
- 2900-Intermède.
- 3000-Radio-Journal III.
- 3100-Ciné-Revue.
- 3200-Chronique sportive.
- 3300-Musique du souper.
- 3400-La Prière.
- 3500-Les plus belles voix.
- 3600-Chant d'amour.
- 3700-Fantôme au clavier.
- 3800-Mosaique canadienne.
- 3900-Nouvelles.
- 4000-Le cavalier des plaines.
- 4100-Tribune sportive.
- 4200-Nouvelles.
- 4300-Ici l'on danse.
- 4400-Club St-Maurice.
- 4500-Nouvelles sportives.
- 4600-Bulletin d'information.
- 4700-Fin des émissions.

BRIDGE

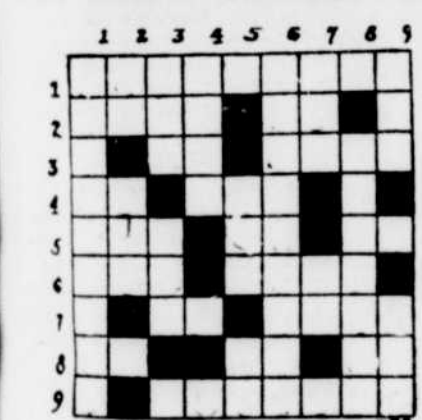
(par Arsène DesRochers)
Le joueur en Sud de cette donne n'aurait pas dû se précipiter à l'annonce de son partenaire. Or les cartes étaient disposées de telle façon que le contrat était imperdable.

Donneur: Est.
Nord et Sud vulnérables.
Nord
5
RD 93
94
10 9 8 6 5 3
Est
V 42
V 10 9 6 3
V 10 2
A
V 7 4 2
Sud
RD 87
A 7 5
V 6 4 3
A R
Les déclarations:
Est Sud Ouest Nord
1-pique 1-passe 2-trèfles
2-carr. 2-SA 3-trèfles
3-passe 3-SA 3-trèfles
3-passe 3-passe
Sud révèle toute la force de son jeu quand il redéclare par 3-sans-atout. Mais Nord n'en manifesta pas moins son désir de s'en tenir à un contrat de marque partielle et redéclara 3-trèfles.

Donneur: Est.
Nord et Sud vulnérables.
Nord
5
RD 93
94
10 9 8 6 5 3
Est
V 42
V 10 9 6 3
V 10 2
A
V 7 4 2
Sud
RD 87
A 7 5
V 6 4 3
A R
Les déclarations:
Est Sud Ouest Nord
1-pique 1-passe 2-trèfles
2-carr. 2-SA 3-trèfles
3-passe 3-SA 3-trèfles
3-passe 3-passe
Sud révèle toute la force de son jeu quand il redéclare par 3-sans-atout. Mais Nord n'en manifesta pas moins son désir de s'en tenir à un contrat de marque partielle et redéclara 3-trèfles.

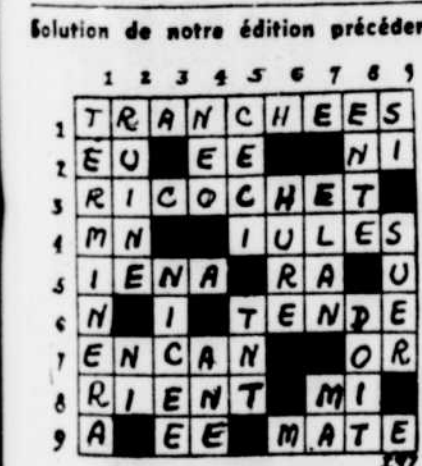
POLISSEURS
à la journée
Aussi à vendre
\$59.00
Nous faisons la livraison
TEL: 1799
Le Foyer du Peintre

Les mots croisés du Nouvelliste



La solution de ce problème paraîtra dans notre prochaine édition.

- 1-Bijoux de peu de valeur.
- 2-Songes. — Coutumes.
- 3-En les. — Poète primitif grec.
- 4-Sans vêtements.
- 5-Théodore, en style familier.
- 6-Point cardinal. — Ville de Chaldée. — Période de temps.
- 7-Trois fois. — Roman-croisé français du XIXe siècle.
- 8-De la troisième personne. — Dire qu'une chose n'est pas vraie.
- 9-Dans. — Préposition anglaise. — La mienne.
- 10-Fatiguée.



- 1-Verticalement
- 1-Filles qui ont les cheveux foncés.
- 2-Note de la gamme. — Emploi.
- 3-Première femme. — Trois fois.
- 4-Pois, que l'on jette d'un ballon.
- 5-Obtenu. — Carte à jouer.
- 6-Angles de 90 degrés.
- 7-Que l'on a employé souvent. — Négation.
- 8-Parure de tête.
- 9-Auteur des Mystères de Paris. — Coupé tout près.

FEUILLETON DU NOUVELLISTE

VOUS PARLER D'AMOUR

Par: **PIERRE LAVAU**

— A bientôt, Landy! Prévenez-moi quand Bernard arrivera!
— Au revoir, Monsieur Grannet, et comptez sur moi.
— Hop! Finot! Saute la barrière! Jacqueline éclata d'un rire frais.
— Monsieur Landy, Garde Général, va prétendre que je t'ai dressé à franchir les clôtures pour éviter de payer le prix d'une clef à l'Administration. Tu vois, mon petit Finot, nous sommes des délinquants comme ce pauvre Jeannot-la-Fougère. Allons, avoue qu'ils fa-

indiquée. Tant qu'à Ouest il voit cette absence, les adversaires ont dans sa main quatre levées sûres à fort probablement la majorité des atouts, en plus du roi de trèfle, et atouts. De plus, les adversaires se il sait que son partenaire tient toujours ainsi dans l'impossibilité deux levées défensives. Ses adversaires de jouer atout à travers le jeu de saires sont vulnérables; alors, un déclarant. Dans le cas qui nous in-

contre de pénalité est certainement dérisoire. Est-ce à annoncer sa la meilleure déclaration qu'il puisse donner, ce qui aurait à se faire. Ce fut Ouest qui faillit à mené son côté à demander une manche imperdable à cœur.

Les bridgeurs d'expérience savent Or, tel que le coup fut joué, Sud qu'il ne faut pas laisser partir un ruse, son contrat contre, pré-

contre de pénalité d'un contrat sement parce que son flanc droit d'une levée si l'on a une absence se trouva dans l'impossibilité d'at-

la couleur adverse. A cause de taquer atout.

MONSIEUR BREGER

(par Dave Breger)



Mes regrets, je n'ai plus de faux canards, celui de la vitrine est une imitation.



Ce n'est qu'une suggestion, mais si nous offrons un nouveau réfrigérateur électrique pour chaque réponse juste et aussi deux pneus blancs d'auto.

Ce soir et tous les vendredis!

Un grand prix de \$250.00

Ecoutez

"CONNAISSEZ-VOUS LA MUSIQUE?"

programme de la Brasserie Black Horse

avec

★ Louis Bourdon

★ Lucille Dumont

★ Louis Bédard

et son orchestre Black Horse

Artiste invité ce soir:

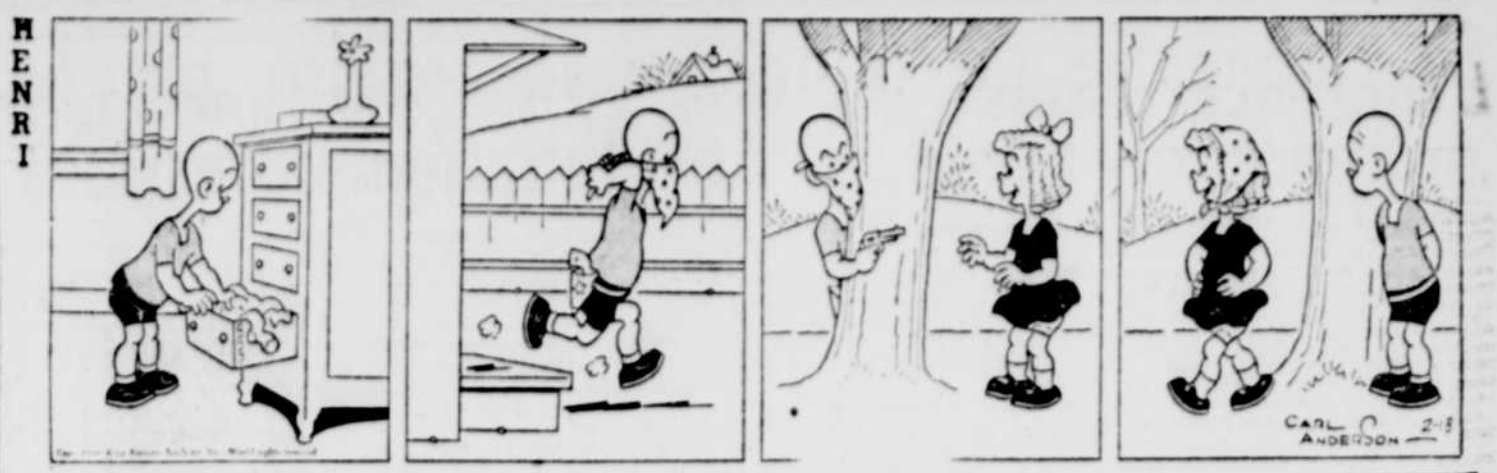
RAPHAEL MASELLA

CLARINETTISTE

Premier Prix du Conservatoire de Paris

8 h. P. M. à votre poste de Radio-Canada

BRASSERIE BLACK HORSE



Les ordres sont les ordres



saient tous les quatre une étrange figure quand ils nous ont vus arriver!
— Tiens! Que veut dire ceci? M. Lavelanet de Brantaume qui vient de rendre visite à Mme ma mère, la marquise de Montpéat! Oh! oh! stop sous les sapins.
Les derniers hérités du parc effleurent les toitures de tuiles et de pierres plates des vieilles maisons de Charmée, ramassées autour de la Thève. Seule, une étroite bande de prairie sépare les habitations de la forêt.
Du point où se trouvait Solange, la jeune amazone surveillait l'entrée du château.
Ridicule voiturette où le conducteur est assis dans une espèce de cuillère à pot semblable au siège d'un râteau, un cabriolet de course était arrêté sous le portail.
— Un cheval pie ou plutôt tricolore, blanc, rose-saumon et noir, plus ridicule encore que l'appareil véhiculaire, se reposait sur les brancards.
Un valet de chambre impassible attendait... pour la galerie!

— Il s'ennuie avec dignité! s'exclama Solange. Mais je serais curieuse de savoir comment il s'installe sur cette... araignée portative et s'il garde, là-dessus, une telle majesté!
Le propriétaire de l'équipage apparut alors sur le seuil du chalet. Il fit de cérémonieux saluts à une femme penchée parmi les lianes d'un balcon.
— C'était un robuste garçon, haut sur jambes, taillé en force et auquel, sur costume, donnait l'allure d'un sportif anglais.
Après un dernier salut, il s'installa.
— En plein dans la cuillère à pot! s'amusa Solange. Mais où l'autre va-t-il pouvoir se nicher?
L'autre, le chauffeur, ne se «nichait pas». Il se dirigea vers une Chrysler aérodynamique stationnant sous les marronniers et que la jeune fille n'avait pas aperçus.
— Ah! fit-elle, l'inséparable Janville est là! M. Lavelanet sort accompagné!
L'auto démarra.
Le visiteur, de son côté, saisit les rênes. Mais au coup de fouet, le cheval, au lieu de partir, s'arc-bouta sur ses jambes de devant, recula, rua, se coucha sur le flanc.
— Intéressant! fit Solange, flegmatique, tandis que Pinot, oreilles dressées, se demandait à quelle gymnastique étrange se livrait son excellent et tricolore confrère.
M. de Brantaume sauta hors du véhicule, fouilla dans la poche de son pantalon de zouave, et, sans manifester d'impatience, en homme habitué à semblable mésaventure, se planta devant le cheval, un morceau de sucre dans le creux de sa main.
L'aimable bête daigna se relever et se décida à suivre son maître qui, reculant de côté, tendait avec succès l'appât trépidant.
Du pas, M. de Brantaume en vint au trot. Le cheval partit, la main courut plus vite, le cheval l'imita. L'un partit au galop, l'autre de même.
Moqueuse, la jeune fille suivit quelque temps encore le groupe grotesque qui filait en direction de Chantilly.

— Bon voyage! fredonna Solange.
Caresse de la cravache, le petit breton hennit et descendit la pente légère qui conduisait au pont de la Thève.
Quand le cabriolet eut disparu, Mme de Montpéat se retira du balcon et se retourna vers l'intérieur de la pièce. Un homme d'une cinquantaine d'années, enfoncé dans un fauteuil, lisait son journal.
— Eh! bien, chère amie, demanda celui-ci. Monsieur de Brantaume est-il parvenu à mettre en marche son cheval pie?
— Oui, répondit la marquise, mais comme toujours, il y a eu tirage.
— La représentation était complète! Et dire que ce brave Brantaume doit ses succès et sa célébrité dans toute la région à son cheval pie et à sa cabriolet en cabriolet. Il faut peu de chose aujourd'hui pour faire la gloire d'un homme!
— Evidemment, fit la marquise, nous n'en sommes plus au temps des croisades ou du combat des Trente!
Et Mme de Montpéat vint s'asseoir en face du lièvre.
Ces deux têtes, ainsi rapprochées, formaient un contraste étonnant. Grande, brune, élégante, autoritaire, belle encore, la marquise avait environ quarante-cinq ans. Le front bas et lisse, le menton massif, annonçaient une nature opiniâtre et autoritaire. Les yeux durs semblaient impitoyables.
M. de Montpéat, par contre, de taille moyenne, blond, très calme, avait des traits distingués, des yeux intelligents, mais timides. Ses gestes indécis trahissaient la faiblesse de son caractère.
— Peuh! un bien honnête garçon, après tout, Brantaume! Mais pourquoi ce marchand de sucre à la commission est-il toujours flanqué de son cheval pie et de son Janville?
— Tel qu'il est, répondit la marquise, nous devons le prendre en considération, puisque, seul parmi nos voisins, il n'a pas dépassé la trentaine.
— Vous avez raison, ma chère amie!
— Quant à Janville, n'est-il pas avec M. de Brantaume?
— C'est ce qui m'inquiète. Je sais où mènent les spéculations! Ce Janville n'est-il pas à la tête d'une «Maison de Commission en matières premières», quelque part, Avenue des Champs-Élysées?
— Qu'importe!
— Je crains que M. Lavelanet n'ait tendance à traiter du mariage de Solange comme d'une «affaire» et qu'il ne vienne ici, moins attiré par les beaux yeux de ma fille que par sa dot.
— Ou est le mal? Les mariages d'aujourd'hui ne se font pas autrement. Monsieur de Brantaume joint à un beau nom, une écurie de course et, s'il ne possède pas de gros capitaux, il est heureux à la Bourse et à ses entrées dans les plus grandes familles. Ou croyez-vous découvrir un meilleur genre?
— Mais... mais Solange?
— Elle sera bien à plaindre! Beau nom, hôtel particulier à Paris, maison de campagne, automobile...
— Croyez-vous qu'elle sympathise avec M. de Brantaume?
— (à suivre)

La seigneurie de Mingan sera acquise par la province et livrée à l'exploitation forestière

(Par Fernand Gagnon)
 Québec, 18 — On a vu un important projet de loi adopté hier après-midi, le gouvernement fera l'acquisition de la seigneurie de Mingan, située sur la côte nord. Cette mesure permettra l'exploitation, entre autres, de 15,000 milles de forêt, situés en arrière de la seigneurie.

La seigneurie renferme des millions de pieds de bois et des possibilités d'eau qui seront utiles à la population du Saguenay.

Au cours de la discussion, M. Chaboult, député de Québec, a fait allusion aux réclamations de Mgr N. A. Labrie, évêque du golfe Saint-Laurent, dont l'évêché est situé à Baie-Comeau. Le premier ministre a révisé à ce sujet qu'un projet de loi serait bientôt soumis, qui permettrait l'établissement d'une nouvelle ville, près de Baie-Comeau.

La seigneurie Mingan
 L'honorable J.-S. Bourque, ministre des Terres et Forêts et des ressources naturelles dans le cabinet provincial, a piloté le bill "concernant la seigneurie Mingan". Le bill a été adopté par la chambre.

M. Bourque a expliqué que la seigneurie Mingan existe depuis 1651. Elle est située sur la Côte Nord, et s'étend sur une longueur de 150 milles.

Elle a une superficie de 900 milles carrés et empêche par sa situation de la côte nord, dont 15,000 milles de forêt ne peuvent être exploitées parce qu'ils sont en arrière de la seigneurie qui en obtient l'usage.

Le bill demande que la seigneurie soit achetée de bon gré par le gouvernement ou expropriée. En 1900, les propriétaires de la seigneurie, ayant des titres précaires, ont fait légaliser leur situation par une loi.

M. Marier demande quel est le montant en jeu. Le premier ministre, M. Duplessis, déclare qu'il a remplacé le ministre lors de sa maladie et qu'il a été appelé à étudier ce problème. Il déclare que cette seigneurie contient environ un million de pieds de bois et des possibilités d'eau qui seront utiles à la population du Saguenay, notamment la rivière Saguenay.

M. Duplessis déclare que le dernier prix offert serait d'environ 900,000, si on ne peut acquiescer facilement de gré à gré, on expropriera "pour garder à la province le plein bénéfice de la mise en valeur de nos ressources naturelles".

Le tribunal d'expropriation sera composé d'un représentant du gouvernement, d'un représentant des propriétaires, et si on ne s'entend pas pour le tiers, il sera nommé par le magistrat en chef de la province.

M. Chaboult
 Le député du comté de Québec rappelle qu'il est très important de sauvegarder nos forêts par une exploitation rationnelle. M. Chaboult déclare que la seigneurie Mingan est une cité cette lettre pastorale de Mgr Labrie à ce problème. Dans sa lettre il déplore que dans le passé il y ait eu exploitation irrationnelle des forêts de la côte nord.

M. Chaboult dit que l'on a détruit sans raison de grandes étendues de forêts, que l'on a agi d'une manière

égale, sans songer à l'avenir.

Mgr Labrie, dit le député, a attiré l'attention des autorités sur cet état de choses et je crois de mon devoir de le faire moi-même. On doit songer à faire des concessions forestières à même la seigneurie de Mingan et c'est pourquoi il est important de songer à une exploitation rationnelle.

Comme le conseiller Mgr Labrie, dit M. Chaboult, il faudrait adjoindre à la silviculture, au reboisement, créer un fonds pour organiser des colonies forestières.

M. Duplessis
 Le point soulevé par le député du comté de Québec, dit le premier ministre, est important. La silviculture, c'est bien, mais cela ne remplace jamais le procédé naturel, qui nécessite une exploitation rationnelle.

Le problème de déboulement est grave. Dans le passé on a mal utilisé les terres à bois et certaines paroisses, faute de forêts, sont devenues stériles.

M. Duplessis a parlé de l'utilité de la forêt et il a affirmé que l'on ne peut changer du jour au lendemain. Nous avons fait beaucoup au Saguenay, dit-il, et Mgr Labrie a admis à plusieurs reprises. Nous allons créer un organisme et donner les terrains qui permettront la construction d'une ville nouvelle et modeste.

Je prévois pour la région du Saguenay un développement inouï, conclut le premier ministre.

Plusieurs chartes ont été modifiées
 (Par Fernand Gagnon)
 Québec, 18 — Les bills de Lachine, Rimouski, et Rivière du Loup ont été adoptés rapidement ce matin par le comité des bills privés de l'Assemblée législative. La ville de Lachine, qui n'était pas partie au contrat de 1912, avec la compagnie du tramway de Montréal, voulait obtenir le droit de créer une commission de transport et d'établir un système particulier de transport en commun, parce qu'elle prétend n'avoir pas justice de la compagnie. Ce pouvoir lui a été refusé en attendant le résultat de l'enquête que fait actuellement la commission spéciale nommée par le gouvernement pour étudier cette question.

La ville de Rimouski a obtenu le droit d'annexer une petite partie de la paroisse de Rimouski-est.

La ville de Rimouski a aussi obtenu le droit d'établir une commission d'urbanisme dont feront partie le maire et deux conseillers des municipalités environnantes. Le comité a accordé cette permission à condition que tous les conseils financiers acceptent la loi. La commission municipale donne ensuite son approbation.

Rivière du Loup voulait la permission d'agrandir son aéroport municipal le même une partie de deux rangs de Cacouna. M. le curé Elphège Bouchard, de Cacouna, s'est opposé à cette demande en déclarant que cela détruirait à toutes fins de droit deux rangs agricoles de sa paroisse. Le premier ministre lui a donné raison et la permission a été refusée.

La ville de LeMay
 Une nouvelle corporation municipale a été constituée, sous le nom de la ville LeMay, avec les paroisses de Saint-Maxime et de Saint-Joseph, appartenant jusqu'à la ville de Jacques-Cartier. Le bill 119 a été adopté par le comité des bills privés, avec un amendement entre autres proposé par M. Brais, représentant de la ville de Jacques-Cartier. Cet amendement concerne le partage de la dette obligatoire. M. Victor Trépanier a défendu le bill de la ville de LeMay.

Le premier maire de cette nouvelle ville sera M. Henri Sicotte. Les élections seront MM. Herménégilde Fournier, Wilfrid Martin, Jacques Comtois, Joseph-A. Sénécal, Raoul Grenier et Henri Drouin. Les premières élections municipales auront lieu en février 1950.

Comité a été nommé
 Le comité des bills privés a été nommé le 3 février, soit mercredi de la semaine prochaine. Il se peut que le bill des Trois-Rivières soit étudié ce jour-là.

Travaux
 Le comité des bills privés a étudié ce jour-là.

Le bill 57 abroge aussi la loi des

La loi sur les illettrés votée

maîtres et serveurs.

Dans l'après-midi le premier ministre Duplessis avait expliqué le profil de l'année de liberté donnée par l'union nationale.

Elles peuvent imposer aux apprentis, domestiques, serveurs, compagnons et journaliers et à leurs patrons, pour toute violation de ces règlements, une amende allant jusqu'à \$20, et un emprisonnement allant jusqu'à 30 jours, à défaut de paiement de cette amende.

La même chose existe à peu près en ce qui concerne l'engagement des pêcheurs. Un pêcheur qui ne se rapporte pas à son bateau après avoir signé un engagement peut être condamné à l'amende ou à la prison.

Le premier ministre dit qu'il s'agit d'abolir ces deux lois désuètes faibles.

New-York, 18 (PC) — Le journal "Daily News" a annoncé hier que le joueur de centre Don Raleigh des Rangers de New-York allait être inactif pour la balance de la saison par suite d'un genou malade.

Stan Saplin, directeur-publié des Rangers a dit, qu'aucune décision n'avait encore été prise.

Raleigh s'est blessé à un genou contre les Leafs à Toronto, le 6 février dernier et malgré les traitements, le genou est toujours très rigide.

qui nous rappellent l'esclavage des temps anciens. "Nous voulons que dans la province de Québec, l'on profite de l'année de liberté donnée par l'union nationale".

zCER aemdnpuv e

Pour l'industrie métallurgique

(De notre correspondant parlementaire)
 Québec, 18 — Le projet de loi établissant des laboratoires de recherches métallurgiques et métallurgiques, affirmant la détermination du gouvernement de doter la province d'une grande industrie métallurgique, a été déclaré l'hon. Edouard Asselin, ce matin, au Conseil législatif.

Le leader ministériel a expliqué que le gouvernement a en vue, avec la création de ces laboratoires de recherches, la perfectionnement des procédés et des techniques d'extraction, de transformation et d'utilisation des substances minérales.

Le projet de loi prévoit aussi la création d'un fonds spécial comprenant les sommes votées annuellement par la Législature à cette fin, les contributions bénévoles versées par les industries, les droits régaliens et autres revenus provenant des brevets obtenus à la suite de recherches et une somme annuelle de \$25,000 fournie par le gouvernement.

Je tiens à féliciter le gouvernement de cette mesure, a fait alors observer l'hon. Elzéar Thériault. Nous sommes à l'aube d'un vaste développement dans l'industrie minière et je crois qu'un tel bill vient à point. Mais je demande si l'on n'aurait pas été mieux de créer un centre de recherches indépendant du contrôle du gouvernement. Il me semble que les savants et les techniciens auraient ainsi plus de liberté pour travailler.

M. Thériault a voulu, ensuite, soulever la question de l'exploitation des mines de l'Ungava et critiquer les modalités de la loi déjà votée. Mais le leader du Conseil lui a rappelé qu'une telle discussion serait hors d'ordre parce qu'on ne peut critiquer une loi sans en demander le rappel.

Le bill a été voté unanimement après que M. Thériault eût déclaré qu'il enregistrerait avec plaisir la détermination du gouvernement de créer une vaste industrie métallurgique, dans la province.

Trente-huit lois ont été sanctionnées hier

(Par Fernand Gagnon)
 Québec, 18 — La première cérémonie de sanction de bills a eu lieu hier après-midi, à 3 h. 45, hier, au Sénat. Le lieutenant-gouverneur de la province, sir Eugène Fliset, a donné la sanction royale à trente-huit lois, à un bill des subventions, et aux quelques suppléments de l'année fiscale 1948-49, qui s'élève à \$9,821,300.00.

Trente-trois bills du gouvernement et cinq bills privés ont donc été sanctionnés officiellement hier après-midi.

A la lecture de la liste des bills sanctionnés, nos lecteurs pourront se remémorer des lois importantes votées au cours de cette première partie de la session provinciale et revoir les discussions constructives ou les quelques rares débats passionnés auxquels ces projets ont donné lieu.

Bills sanctionnés
 Loi autorisant des prêts aux cultivateurs pour une somme supplémentaire de cinq millions de dollars.

Loi accordant un crédit supplémentaire de quatre millions de dollars pour le drainage des terres.

Loi modifiant la Loi pour aider à l'établissement d'industries et de systèmes de drainage dans les municipalités rurales.

Loi modifiant la Loi pour améliorer les conditions d'habitation.

Loi concernant la Loi accordant aux municipalités des subventions spéciales pour remédier à la crise du logement.

Loi modifiant la loi instituant une enquête sur le problème du logement.

Loi modifiant la loi concernant les relations provinciales-fédérales.

Loi modifiant la loi concernant les Universités Laval, l'Université de Montréal et l'Université Bishop.

Loi relative à la Commission des accidents du travail de Québec.

Loi relative aux bureaux des services administratifs du gouvernement.

Loi modifiant la loi relative à l'amélioration des ponts publics dans la province.

Loi concernant les juges des sessions, les magistrats de district et les juges des Cours de jeunes délinquants.

Loi modifiant la loi pour prévenir une exploitation rationnelle de certains territoires forestiers.

Loi relative à la réouverture des usines de la région de Chicoutimi.

Loi modifiant l'article 87 de la loi des Terres et Forêts.

Loi modifiant la loi des biens en déshérence ou confisqués.

Loi modifiant la loi de la ferme-ture à bonne heure.

Loi instituant la Cour de révision en matières provinciales.

Loi concernant les commissaires des incendies de Québec et de Montréal.

Loi concernant l'île Saint-Paul.

Loi annexant certains lots à la municipalité de la paroisse de Saint-Anastaise-de-Noyon.

Loi modifiant la loi de la division territoriale concernant la municipalité de Milan.

Loi désuète rayée de nos statuts

(Par Fernand Gagnon)
 Québec, 18 — L'Assemblée législative a abrogé hier une vieille loi désuète, qui gardait dans nos statuts des vestiges d'un esclavage passé de mode.

Autrefois un pêcheur qui se mettait au service d'un patron et qui ne se rapportait pas à l'ouvrage, était passible d'une amende de \$25, ou de trois mois de prison. La même peine était imposée à celui qui tentait d'embaucher ce pêcheur pour un autre patron avant que son contrat ne soit terminé. Bien plus, un patron qui transportait l'employé de son comptoir à titre de passager dans sa barque était passible des peines citées plus haut.

Par le bill 57, adopté hier soir, tout cela disparaît. M. Duplessis a dit qu'il n'y a plus aucune excuse pour garder dans nos lois des clauses aussi contraires à la liberté que celles-ci.

M. Duplessis a ajouté que ces dispositions désuètes étaient abolies par le code du travail, "ce qui prouve, dit-il, que ce code respectait la liberté de l'ouvrier".

Le bill 57 abroge aussi la loi des

NOUS SUGGERONS AUX AMATEURS DE DISQUES RCA VICTOR

LES ALBUMS SUIVANTS:

Extraits d'opéra, chantés par Tagliavini \$ 4.00
 L'Apprenti sorcier, Stokowski \$ 4.00
 Rhapsodie anglaise de Brigg \$ 4.00
 La suite Scythain No 20 de Prokofiev \$ 3.50
 Les Nocturnes de Debussy, Orchestre de Philadelphie \$ 6.75
 Symphonie espagnole, Menuhin violon \$ 7.00
 Album souvenir de Gershwin \$ 3.50
 Ouverture Tannhäuser 3ème acte \$ 3.50
 Symphonie en La Mineur de Frank \$ 3.50
 La Festia Belshazzar, Walton \$ 3.50
 Trio de Beethoven — Anichidou Rubinstein et Heifetz \$ 3.50
 Symphonie No 9 de Schubert \$ 10.00
 Album complet — Etudes Chopin \$ 13.00
 Album complet Polonaises Chopin \$ 13.00
 Les Gondoliers - Gilbert - Sullivan \$ 13.00

VENTE DE FEVRIER

UN ÉVÉNEMENT INOUBLIABLE

Pour dames, hommes et enfants

NON PAS UN CRI D'ALARME CETTE VENTE... NON PAS UNE DEGRINGOLADE DES PRIX, comme certains s'acharnent à vous faire croire, car en ce qui nous concerne, NOUS NE CROYONS PAS POSSIBLE UNE BAISSSE DE PRIX ACCENTUÉE POUR "1949"... NOUS PREVOYONS TOUT JUSTE UNE STABILISATION DES PRIX.

Cependant, en administrateurs avertis, nous sommes conscients des besoins de la population, et de concert avec nos fournisseurs, nous nous ferons un devoir de vous procurer, aussi souvent que possible au cours des mois qui vont suivre, LES ARTICLES QU'IL VOUS FAUT... AUX PRIX QUE VOUS DESIREZ PAYER! Vous aurez une preuve de notre bonne intention de vous aider à maintenir vos achats à un coût raisonnable, SI VOUS FAITES VOS EMPLETTES CHEZ FORTIN DU 21 AU 28 FEVRIER.

Parcourez attentivement nos 7 pages d'annonces dans le journal de demain Tissus à la verge, meubles et fourrure SERONT EN VEDETTE

CA NE COUTE PAS PLUS CHER CHEZ

J. L. FORTIN LTÉE

POUR LE CHOIX ET LA QUALITE

Délégation du Témiscamingue

Québec 18 (D.N.C.P.) — Une délégation du Témiscamingue, accréditée au parlement par le député de ce comté, M. Nil Larivière, a rencontré entre autres l'hon. Antonio Talbot, ministre de la Voirie, pour lui demander de construire un embranchement routier entre Bellefleur et O'Connell Lodge, sur la route 58, la route Mont-Laurier-Senneterre, en était la plus favorable pour la circulation, à cependant contribué à détourner une partie du commerce vers Toronto au lieu de Montréal.

Avant de venir à Québec, les délégués ont rencontré, à Montréal, les autorités du Pacifique Canadien, pour obtenir le prolongement du chemin de fer de Anselmi à Rouvrou.

Nuranda, M. Nil Larivière a présenté les délégués au ministre de la Voirie, M. Talbot, qui s'est déclaré favorable au projet soumis. Des relevés seront préparés immédiatement.

MAGASIN DEMANDE

dans le meilleur quartier commercial de TROIS-RIVIERES par les plus grands détaillants de chaussures à Montréal.

Case Postale "K" Station "E" Montréal

AUBAINES surplus de guerre

Boîtes brunes, neuves, d'aviation 10% canadienne. Réduction de

Pantalons neufs d'aviateur POUR \$7.75

Pantalons neufs de la marine POUR \$4.95

Bottines neuves d'armée, semelles de cuir avec gros fer militaire POUR \$7.49

Autres bottines, modèle militaire, POUR \$4.48

Bas de laine de l'armée ou de la marine, gris ou bleu \$0.69

Gants de travail en cuir de cheval et de vache avec ou sans poignet POUR \$1.95

12 Battle Dress kaki, neuves, SPECIAL \$3.25

Couvre-matelas, couill kaki, rayé, POUR \$1.49

Mitaines cuir brun portées par les C.W. A.C. pour dames ou enfants POUR \$1.75

AUBAINES surplus de manufacture

Habits pour hommes, modèle ajusté, devant simples ou croisés, valeur régulière de \$45.50. POUR \$32.50

Uniformes de seminaristes, gilet bleu et pantalon gris. Complet pour \$24.95

Chemises de toilette Myer Mark unies ou rayées, collet California, Windsor ou régulier POUR \$1.95 \$3.95 \$4.95

Pantalons de toilette, serge, flanelle, worsted, etc. dans toutes les teintes. Chaussettes de cachemire de laine, POUR \$0.99

Bretelles, jarretelles, bracelets de chemises, cravates, robes de chambre. Chemises bleu aviation POUR \$3.49

Poêles électriques modèle cabinet s'adaptant au courant ordinaire POUR \$52.50

AUTRES MODELES \$13.50 \$22.50

Chauffe-eau Alro POUR \$6.48

INSTITUT GÉOLOGIQUE DROUIN

Le bill a été voté unanimement après que M. Thériault eût déclaré qu'il enregistrerait avec plaisir la détermination du gouvernement de créer une vaste industrie métallurgique, dans la province.

Case Postale "K" Station "E" Montréal

Le bill a été voté unanimement après que M. Thériault eût déclaré qu'il enregistrerait avec plaisir la détermination du gouvernement de créer une vaste industrie métallurgique, dans la province.

INSTITUT GÉOLOGIQUE DROUIN

Le bill a été voté unanimement après que M. Thériault eût déclaré qu'il enregistrerait avec plaisir la détermination du gouvernement de créer une vaste industrie métallurgique, dans la province.

INSTITUT GÉOLOGIQUE DROUIN

Le bill a été voté unanimement après que M. Thériault eût déclaré qu'il enregistrerait avec plaisir la détermination du gouvernement de créer une vaste industrie métallurgique, dans la province.

INSTITUT GÉOLOGIQUE DROUIN

Le bill a été voté unanimement après que M. Thériault eût déclaré qu'il enregistrerait avec plaisir la détermination du gouvernement de créer une vaste industrie métallurgique, dans la province.

INSTITUT GÉOLOGIQUE DROUIN

Le bill a été voté unanimement après que M. Thériault eût déclaré qu'il enregistrerait avec plaisir la détermination du gouvernement de créer une vaste industrie métallurgique, dans la province.

INSTITUT GÉOLOGIQUE DROUIN

Le bill a été voté unanimement après que M. Thériault eût déclaré qu'il enregistrerait avec plaisir la détermination du gouvernement de créer une vaste industrie métallurgique, dans la province.

INSTITUT GÉOLOGIQUE DROUIN

Le bill a été voté unanimement après que M. Thériault eût déclaré qu'il enregistrerait avec plaisir la détermination du gouvernement de créer une vaste industrie métallurgique, dans la province.

INSTITUT GÉOLOGIQUE DROUIN

Le bill a été voté unanimement après que M. Thériault eût déclaré qu'il enregistrerait avec plaisir la détermination du gouvernement de créer une vaste industrie métallurgique, dans la province.

INSTITUT GÉOLOGIQUE DROUIN

Le bill a été voté unanimement après que M. Thériault eût déclaré qu'il enregistrerait avec plaisir la détermination du gouvernement de créer une vaste industrie métallurgique, dans la province.

INSTITUT GÉOLOGIQUE DROUIN

Le bill a été voté unanimement après que M. Thériault eût déclaré qu'il enregistrerait avec plaisir la détermination du gouvernement de créer une vaste industrie métallurgique, dans la province.

INSTITUT GÉOLOGIQUE DROUIN

Le bill a été voté unanimement après que M. Thériault eût déclaré qu'il enregistrerait avec plaisir la détermination du gouvernement de créer une vaste industrie métallurgique, dans la province.